

Vol. 26 n°10 Edmonton, le vendredi 6 mars 1992 20 pages 60¢

➤ *Contestation judiciaire*

Des francophones sans défense

...*à lire en page 2*

• *École Ste-Jeanne-d'Arc*

Une 3e école francophone à Edmonton

(Photo Martin Brault)

C'était la fête à l'école Ste-Jeanne d'Arc, le 26 février dernier. Parents, enseignants et élèves se sont réunis afin de célébrer l'ouverture de la troisième école francophone d'Edmonton. Sur la photo, on peut voir quelques élèves, de la maternelle à la troisième année, donner un spectacle en l'honneur de leur école.

...*à lire en page 10 et 11*

• *Forum Alberta - Québec*

Les syndicats québécois et la souveraineté

...*à lire en page 3*



L'artiste la plus populaire

Crystal Plamondon était en nomination 5 fois lors de la soirée des ARIA. Elle a mérité le prix Molson décerné par le public: Artiste la plus populaire de l'année.

Le Franco vous réserve un article plus détaillé dans sa prochaine édition.

06/03

• Programme de contestation judiciaire

Comment les francophones se défendront-ils?

OTTAWA(APF): Les groupes francophones n'auront plus accès aux fonds gouvernementaux pour faire avancer leurs droits linguistiques devant les tribunaux.

Deux ans après avoir renouvelé pour une période de cinq ans son Programme de contestation judiciaire, le gouvernement fédéral annonce son abolition dans le cadre de ses mesures d'austérité.

L'annonce du gouvernement fédéral est contenue dans un document intitulé «La gestion des dépenses gouvernementales» qui fait suite au dépôt du budget. «A compter de maintenant, aucune autre cause judiciaire ne sera considérée», lit-on dans le document budgétaire.

Cette mesure entraîne des économies de 2 millions par année sur une période de trois ans. Le programme, d'une durée de cinq ans, venait à échéance en 1995. Le gouvernement respectera toutefois ses engagements financiers envers tous les groupes qui ont déjà enclenché un processus de contestation judiciaire, a tenu à préciser Mme Françoise Webster, qui est la directrice intérimaire du programme des droits de la personne à Multiculturalisme et Citoyenneté.

Elle discutera bientôt de la fin du programme avec les responsables de l'Université d'Ottawa, «de façon à ce que ce soit fait de la façon la plus équitable possible pour les parties en cause» a précisé Mme Webster. Sept employés à plein temps et deux employés à temps partiel perdront leur emploi à la suite de cette annonce.

La nouvelle a pris tout le monde par surprise, à commencer par la directrice du Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa, qui gère le Programme de contestation judiciaire. «Je trouve ça scandaleux, c'est absolument pas le temps de couper un programme comme ça» a lancé la directrice Andrée Côté, qui n'a même pas été consultée par les fonctionnaires fédéraux. «C'est inacceptable et rétrograde» a-t-elle ajouté, absolument outrée et renversée par la décision fédérale.

Selon Mme Côté, il est beaucoup trop tôt pour abolir ce programme puisqu'il reste encore des questions à clarifier devant la cour, notamment les droits scolaires des communautés francophones de l'Ontario et de l'Ouest, et le droit pour un accusé francophone à un procès en français en Colombie-Britannique.

Mis sur pied en 1978, le Programme de contestation judiciaire avait pour but d'aider les minorités de langue officielle à clarifier leurs droits linguistiques en ayant recours aux tribunaux. Il fut élargi une première fois en 1982 pour permettre de financer des causes portant sur un plus vaste éventail de droits linguistiques, et une deuxième fois en 1985 pour permettre des contestations en vertu de l'article 15 de la Charte portant sur les droits à l'égalité.

En vertu de ce programme, un montant maximum de 35,000$ était accordé aux groupes pour défrayer le financement des causes portant sur les droits linguistiques et les droits à l'égalité.

En mai 1990, Ottawa annonçait le renouvellement du Programme de contestation judiciaire pour une durée de cinq ans jusqu'au 31 mars 1995 et allouait un budget de 13.75 millions dont 10 millions devaient être consacrés au financement des causes. Un montant minimum de 500,000$ devait être consacré à chaque année pour le financement des causes portant sur les droits linguistiques.

Le directeur général de la Commission nationale des parents francophones, Paul Charbonneau, a été «estomaqué» en apprenant la nouvelle. «On a encore besoin du programme. La preuve: dans plusieurs provinces on n'a pas encore eu la gestion scolaire» . M. Charbonneau rappelle que sept provinces vivent toujours dans l'illégalité, dix ans après l'adoption de l'article 23 de la Charte des droits et libertés qui reconnaît les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) est «outrée» et annonce qu'elle va dès maintenant mener une opération de lobbying afin de forcer le gouvernement à rétablir le programme.

Le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, voit les choses d'un autre oeil. Selon lui, il existe plusieurs autres moyens à la portée des groupes qui veulent défendre leurs droits. «Il y a le Parlement, il y a des comités parlementaires il y a une multitude d'institutions, il y a des organismes qui se spécialisent dans ce secteur, il y a des groupes dans chacune des communautés, il ne faut pas s'imaginer que le monde va s'écrouler parce qu'un des organismes est dissous».

• Répit pour les petits hebdos

Une réduction de 50% sur les nouveaux tarifs postaux

OTTAWA(APF): Les hebdomadaires desservant les petites localités ont obtenu une réduction de 50 pour cent sur les nouveaux tarifs postaux qui sont en vigueur depuis le 1er mars.

Le ministre des Communications, Perrin Beatty, a annoncé sa décision trois jours avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs postaux. Elle ne concerne que les hebdomadaires sous le code tarifaire 2 et touche 430 hebdomadaires locaux au pays, dont les hebdomadaires Le Courrier de la Nouvelle-Ecosse, la Voix acadienne de L'Ile-du-Prince-Edouard, le Nord de Hearst et le Nord de Kapuskasing, et la Boîte de Nouvelles de Iroquois Falls en Ontario.

C'est la deuxième fois que le ministre repousse l'épée de Damoclès qui pend au-dessus de la tête des petits journaux. Mais cette fois, assure-t-on, il s'agit de la dernière. Cette réduction n'est en vigueur que pour un an.

Le 24 mai 1991, le ministre avait annoncé qu'il reportait d'un an l'augmentation des tarifs postaux pour permettre aux petits hebdomadaires de s'adapter aux nouveaux tarifs. Cette décision avait coûté 5 millions de dollars au ministère. Le nouveau sursis coûtera cette fois 2.5 millions.

En vertu des nouveaux tarifs postaux, le coût de la distribution postale pour un hebdomadaire sous le code tarifaire 2 passe de 5.2 cents la copie si le poids ne dépasse pas 200 grammes (environ 64 pages) à 23 cents la copie pour un journal de 50 grammes, ou 20 pages. L'hebdomadaire a cependant le droit de distribuer gratuitement 2,500 exemplaires dans un rayon de 65 kilomètres du lieu de distribution, si ce territoire n'est pas couvert par un facteur.

Le problème reste cependant entier pour les hebdomadaires qui ne sont pas publiés dans les petites localités, comme le journal Le Soleil de Vancouver, le Franco d'Edmonton, et la Liberté de Saint-Boniface risquent de payer le plein tarif commercial. Pour ces journaux, le coût de la distribution postale pourrait passer de 6 cents à 33 cents la copie.

Pour éviter de payer des frais supplémentaires en distribution allant jusqu'à 25,000$ pour le journal Le Soleil de Colombie-Britannique et 51,000$ pour le journal Le Franco de l'Alberta, ces journaux ont déjà résolu de diminuer leur fréquence de parution à 47 numéros par année, pour avoir droit aux subventions postales à titre de périodique. En fait, les nouveaux tarifs postaux de Postes Canada ne tiennent pas compte de la situation particulière de la presse francophone de l'extérieur du Québec. «Le programme est industriel, et les critères ne sont pas sociaux ou culturels» explique M. Gérard Desroches du ministère des Communications.

• Ottawa coupe 1 milliard

Les communautés francophones sont touchées par les coupures

OTTAWA(APF): Abolition du Programme de contestation judiciaire, coupure de 75 millions par année dans les dépenses de communications des ministères, incertitude quant au renouvellement du Programme des radios communautaires et gel des subventions gouvernementales aux organismes, voilà ce qui ressort à la lecture des documents budgétaires dévoilés par le gouvernement fédéral.

Le gouvernement a annoncé son intention de réaliser des économies de plus de 1 milliard en 1992-1993 et de plus de 7 milliards au cours des cinq prochaines années. Il n'empêche qu'Ottawa prévoit dépenser quand même près de 160 milliards cette année.

«Les restrictions sont là pour de bon» écrit le président du Conseil du Trésor, Gilles Loiselle, dans son document sur la gestion des dépenses gouvernementales.

Pour parvenir à réduire ses dépenses le gouvernement a, entre autres, décidé de réduire de 3 pour cent les budgets de fonctionnement des ministères, de privatiser d'autres sociétés d'Etat, d'intensifier le recouvrement des sommes qui lui sont dues, d'imposer davantage de frais d'utilisation, de diminuer les voyages des fonctionnaires à l'étranger, et de couper 258 millions dès cette année à la Défense.

L'abolition du Programme de contestation judiciaire fera économiser 6 millions au gouvernement sur une période de trois ans. Ce programme qui existait depuis 1978, permettait aux groupes minoritaires de faire reconnaître leurs droits devant les tribunaux grâce à des subventions du gouvernement fédéral.

On coupera de 75 millions par année les dépenses de communications en éliminant les rapports annuels des ministères, et peut-être aussi en coupant dans la publicité gouvernementale, ce qui serait une mauvaise nouvelle pour les journaux francophones.

...suite en page 3

• Forum Alberta-Québec

Un Québec souverain appuierait les minorités francophones

par CAROLE THIBEAULT
(collaboration spéciale)

EDMONTON (APF)- Advenant la séparation du Québec, les francophones hors Québec peuvent s'attendre à un bon appui de la part des mouvements des travailleurs québécois. C'est du moins ce qui est ressorti des discussions lors du forum Alberta-Québec qui a eu lieu à Edmonton les 28 et 29 février derniers.

Le forum a réunis les représentants des trois centrales syndicales du Québec, soit la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ainsi que les porte-parole de la Fédération des travailleurs de l'Alberta (AFL), de l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), du mouvement national des femmes et des autochtones.

Les participants, surtout ceux de l'Alberta, ont été abasourdis par les propos souverainistes clairs et sans détours tenus par les Québécois. La délégation de l'ACFA, qui se faisait également porte-parole de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, connaissait déjà le discours qui serait tenu, c'est pourquoi elle n'a pas été des plus surpris. «Lors de notre préparation, notre but n'était pas de s'argumenter avec eux ou de les convaincre, d'affirmer Denis Tardif, le président. Leur position est établie depuis longtemps. Notre but en réalité était de voir jusqu'à quel point le mouvement syndical pouvait reconnaître nos besoins et jusqu'à quel point ils étaient prêts à utiliser ce forum pour déclarer leur support à notre situation. De ce côté là, nous sommes très heureux du résultat.»



(Photo Carole Thibeault)

Denis Tardif, président de l'Association canadienne-française de l'Alberta présente la situation des francophones albertains lors de l'ouverture du Forum Alberta-Québec. On peut voir également (à gauche)Fernand Daoust, président de la FTQ, et Don Aitken, président de l'AFL(à droite).

En effet, dans une entente signée au préalable, les syndicats du Québec «s'engagent à intervenir auprès du gouvernement du Québec afin que celui-ci joue plus activement son rôle naturel de soutien aux minorités francophones et acadienne du Canada.» Ils reconnaissent également «que les gouvernements fédéral et provincial doivent s'engager à protéger les droits collectifs et permettre l'épanouissement de cette minorité historique et à les doter d'instruments nécessaires pour parvenir à cette fin.»

Le sujet de la francophonie a sûrement été celui que l'on a traité le plus en profondeur, si l'on compare au dossier des Premières Nations ou des femmes. «C'est peut-être parce que les gens était encore en train de reprendre leur souffle des déclarations souverainistes du mouvement du travail du Québec, soutient Denis Tardif. Je pense aussi que c'est à cause du lien qu'il y a entre la francophonie hors Québec et les francophones du Québec et toutes les questions épineuses qui sont reliées à la séparation.»

Tous les participants, environ 70 personnes, ainsi que les observateurs ont approuvé le contexte trinational du Canada: les Nations autochtones, le Québec et le reste du Canada. Ces trois entités nationales ont droit à l'autodétermination et les trois peuples ont droit de décider par eux-mêmes de leur sort.

Selon Raymond Johnston, vice-président de la CEQ, l'autodétermination des autochtones ne causeraient pas plus de problèmes au Québec que dans le Canada tout entier. «Le droit à l'autodétermination des autochtones sera inclu dans la constitution du Québec», d'ajouter Pierre Paquette, vice-président de la CSN.

Aussi, un Québec souverain ne devrait pas exclure les femmes de son processus. Louisette Hinton, de United Food et Commercial Workers affirme que les femmes ont droit à la reconnaissance. Ce qui veut dire élaborer des programmes de maternité et de garderie ainsi qu'un programme d'accès à l'égalité. Évidemment ces principes ne s'appliquent pas seulement au Québec mais à l'ensemble de la Constitution canadienne. Dans un document de travail formulé et accepté par toute les délégations organisatrices du Forum, on peut lire: «La justice et la démocratie ne peuvent exister que lorsqu'il y a égalité des sexes. C'est pourquoi, nous considérons légitime toute entente constitutionnelle qui sera basée sur ce principe. De plus, cette entente doit inclure le droit des femmes de définir le principe de l'égalité dans leurs propres termes.»

Dans ce même document, on parle d'accent sur le bien-être économique et social. «Notre intérêt mutuel est de parvenir à des arrangements constitutionnels qui prévoient conférer aux gouvernements que nous élisons les pouvoirs nécessaires à améliorer le bien-être économique et social de la majorité des citoyens. Cela inclut: les normes du travail et les programmes d'égalité des chances, les plans de réglementation pour protéger l'environnement, les services de garderie, les soins médicaux, l'éducation, la taxation progressive, les ententes financières favorisant les industries locales, les restrictions sur certains placements financiers, les plans d'assurances provinciales, et les politiques des ressources naturelles provinciales.»

Don Aitken, président de l'AFL, a été silencieux au cours de la journée. «J'ai dit ce que j'avais à dire lors de la soirée d'ouverture, a-t-il déclaré. J'ai préféré laisser parler les autres représentants de l'Alberta. Le message de souveraineté des Québécois a été tellement clair et fort, que les gens du mouvement des travailleurs de l'Alberta ont vraiment capté le message. Ces déclarations feront réfléchir sur le fait que le Québec ne fera peut-être pas toujours partie du Canada. Nous devons penser à ce que nous allons faire pour nous-même.»

Cette rencontre entre mouvements de travailleurs était une première au pays. Pour l'instant, on ne pense pas à la renouveler mais il a été entendu qu'il est fondamental que le dialogue se poursuive entre le Québec et le Canada, quoi qu'il advienne. Un pacte de solidarité doit même être signé entre les parties, une fois le rapport de cette journée rédigé et accepté.

Coupures

...suite de la page 2

Le gouvernement a chargé le sénateur Lowell Murray d'examiner les dépenses reliées aux communications et de «cibler» les économies.

Ottawa annonce également une réduction de ses subventions et de ses contributions de 170 millions en 1992-1993 et de 71 millions en 1993-1994. Le Secrétariat d'Etat s'en tire bien, puisque seul son Programme canadien des expositions sera aboli. Toutefois, le budget alloué au financement des organismes et des institutions sera gelé, tout comme le budget accordé pour la dualité linguistique.

Les sommes versées aux provinces pour l'enseignement des langues officielles dépasseront les 270 millions, en hausse de 5 millions par rapport à l'année dernière. Le gouvernement devra bientôt renégocier un nouveau protocole d'entente de cinq ans avec les provinces relativement à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement dans la langue seconde. Le présent protocole vient à échéance en mars 1993.

La concertation interministérielle entre les ministres fédéraux et les groupes minoritaires se poursuivra et le Secrétariat d'Etat étendra même ses activités de sensibilisation à d'autres ministères et organismes fédéraux. Cette activité, qui ne coûte pas un sous, permet une collaboration directe entre les ministères et les organismes porte-parole des communautés.

Le programme d'appui aux radios communautaires prend fin le 31 mars prochain, et on ne sait toujours pas si le gouvernement va le renouveler. Ce programme de 5.6 millions de dollars sur cinq ans a permis la création de huit radios communautaires francophones depuis 1987. Mauvais présage, la secrétaire générale de l'Alliance des radios communautaires, Rina Thériault, a constaté que le discours relativement optimiste des fonctionnaires sur cette question, avait tout à coup changé depuis quelques semaines.

Tout ce qu'on sait pour l'instant, c'est que le gouvernement est en train d'évaluer le programme, et que le rapport final de cette évaluation est prévu pour ce printemps.

Malgré les coupures, Ottawa a quand même trouvé 30 millions de dollars pour la corporation Canada 125, qui est responsable des festivités entourant le 125 ième anniversaire du Canada. Cette somme s'ajoute aux 20 millions qui ont déjà été accordés en 1991-1992.

Enfin, le budget de Radio-Canada n'a pas été réduit cette année, et il sera de plus de 1.1 milliard. Il s'agit d'une légère hausse par rapport au budget de l'année dernière.

• Corridor touristique

Subvention de 182 000$ à Red Deer

RED DEER- M. Douglas Fee, député fédéral pour Red Deer, a annoncé qu'une subvention de 182 000$ sera remise, pour une troisième année, à la ville et au district de Red Deer en vertu des Fonds pour les initiatives communautaires (FIC) du gouvernement fédéral. Cette subvention permettra de concevoir, d'élaborer et commercialiser un nouveau «corridor touristique». Le FIC est une option du programme Développement des collectivités qui relève de la Planification de l'emploi.

«Ce projet comporte cinq étapes: études de faisabilité, commercialisation, projet d'aménagement, perfectionnement et gestion des ressources humaines, et planification», a indiqué M. Fee.

En vertu du projet, on retrouvera des activités et des installations touristiques partout dans le corridor. Un groupe mixte de planification a été mis sur pied et des groupes communautaires travaillent en collaboration afin d'élaborer et commercialiser les installations, les services et les activités requises pour attirer les touristes dans la région.

«Le comité Développement des collectivités de la ville et du district de Red Deer a déterminé que l'option FIC est celle qui répond le mieux aux besoins de la collectivité», a ajouté M. Fee.

Le programme Développement des collectivités est destiné à aider les travailleurs qui habitent des localités où l'économie est en sérieuse difficulté, mais dont les chances de reprises sont bonnes.

On a décidé d'accorder de l'aide financière à la ville et au district de Red Deer en mars 1987. Depuis, un comité, présidé par M. Robert Newman, a évalué les besoins de la collectivité et examiné les autres options offertes en vertu du programme. Le comité peut recommander le recours à l'une ou l'autre des options du programme Développement des collectivités, afin de favoriser la croissance des petites entreprises et d'aider les travailleurs à lancer de nouveaux commerces, à apprendre de nouvelles techniques ou à déménager en vue de trouver de l'emploi.

Les francophones du Yukon

En français, même au Yukon

Tous les ans, de nombreux touristes se retrouvent à Whitehorse pour découvrir les merveilles du territoire yukonnais. Et tous les ans, un bon nombre d'entre eux sont surpris par la présence francophone dans ce coin de pays.

par : Cécile Girard

La présence des francophones remonte pourtant aux coureurs de bois qui ont ouvert les marchés de traite avec les autochtones. Plus tard, c'est par vagues successives qu'ils sont venus, par milliers, pour participer à l'épopée de la ruée vers l'or. Aujourd'hui, les francophones représentent environ 2.7 pour cent de la population yukonnaise. Principalement regroupés à Whitehorse, la capitale, les Franco-Yukonnais ne se sont jamais rassemblés autour d'un clocher ou d'une paroisse et jusqu'à tout récemment, la voie

> *Il faut bien le dire, la communauté francophone s'est développée en grande partie avec l'aide des subventions fédérales.*

de l'assimilation était le seul choix disponible pour la majorité d'entre eux.

C'est sous l'impulsion de la Loi sur les langues officielles que les choses commencèrent à changer. En 1979, une association locale, l'Association franco-yukonnaise, voyait le jour. Elle se donnait pour mandat de travailler à la sauvegarde de la culture et de la langue françaises. De fil en aiguille, les acquis se sont multipliés et aujourd'hui, une communauté vibrante se développe dans le giron des montagnes glacées.

Une école française, l'école Emilie Tremblay, accueille 77 étudiants. "La Garderie", reçoit quotidiennement 14 enfants et les prépare pour l'entrée dans la vie scolaire. La Loi scolaire, adoptée l'année dernière par le gouvernement territorial, accordera éventuellement aux francophones la gestion scolaire en leur permettant de mettre sur pied leur propre commission scolaire. D'autre part, les francophones ont formé un comité spécial pour faire avancer le dossier du centre scolaire communautaire, qui demeure un rêve cher pour toute la communauté.

> *"La vision simpliste d'un Canada où le Québec est français et le reste du pays anglais n'est pas rassurante pour nous".*

Au niveau des communications, les francophones se sont donnés en 1983 un journal mensuel, l'Aurore boréale. Ils ont aussi la chronique "Bonjour" publiée hebdomadairement dans le Yukon News.

L'émission radiophonique "Rencontres" est quant à elle la seule émission radiophonique produite en français au Yukon. Dans quelques mois, le signal français de Radio-Canada pourra être capté à Whitehorse.

Au chapitre culturel et social, plusieurs activités sont maintenant en place. Une salle communautaire permet la tenue de soupers, de café-rencontres et de danses. Un projet de distribution de produits culturels fonctionne aussi et entre dans sa deuxième année d'existence. Une librairie locale vend des livres français, alors que l'on retrouve de la musique et des vidéo-cassettes chez un autre marchand de Whitehorse.

On s'interroge

On pourrait presque croire que les francophones ont tous les outils pour assurer leur survie. Et pourtant, la bataille est loin d'être gagnée puisqu'il faut bien le dire, la communauté francophone s'est développée en grande partie avec l'aide des subventions fédérales. La situation nationale fait naître de sourdes interrogations. La communauté franco-yukonnaise survivrait-elle si elle était laissée à elle-même? Le gouvernement néo-démocrate a, jusqu'à ce jour, démontré de la bienveillance à l'égard de sa minorité de langue officielle. Au printemps 1988, il adoptait la Loi sur les langues, loi territoriale qui devrait assurer à compter du 1er janvier 1993 la prestation de services en français dans les secteurs "priorisés" par la communauté.

Rolande Larose, qui habite le territoire depuis 28 ans, a élevé ici ses cinq enfants, qui comprennent encore tous la langue de leur mère. Deux d'entre eux peuvent encore converser en français. Interrogée sur le débat constitutionnel, Rolande ne se dit pas trop touchée: "Ça ne me fait pas de différence, que le Québec fasse ce qu'il veut, ça fait trop longtemps que je suis partie de là!". Sa seule crainte est de savoir si elle aura toujours la possibilité de visiter ses parents qui habitent encore le Québec! "Pour vous dire la franche vérité, en autant que mon mari et moi on puisse visiter nos familles, ça ne me dérange pas".

> *"Ça me touche, oui et non... Selon moi, il est inévitable que le Québec devienne un jour souverain, mais ça ne m'empêche pas de dormir!".*

Luc Laferté, au Yukon depuis deux ans, est quant à lui inquiet. "Oui, le débat constitutionnel me touche, c'est de ma survie dont il est question et ça me chicote" affirme-t-il. "Mes grandes interrogations ont trait à notre développement. La vision simpliste d'un Canada où le Québec est français et le reste du pays anglais n'est pas rassurante pour nous" conclut-il.

Une série de l'Agence de presse francophone



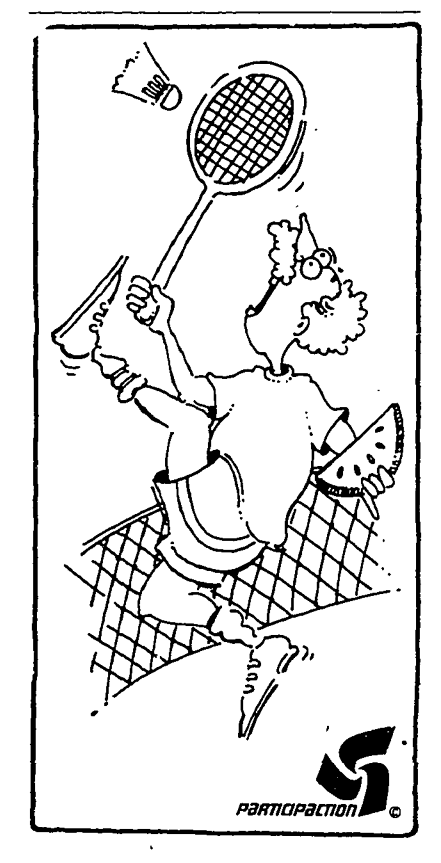
Qui sont ces francophones canadiens éparpillés d'un bout à l'autre du pays, ceux qu'on appelait jusqu'à tout récemment "les francophones hors Québec"? Qui sont ces enfants du divorce qui pourrait survenir entre le Canada, père et pourvoyeur de l'aide financière aux communautés de "langue officielle", et le Québec, la mère patrie? Quels sont leurs attentes, leurs espoirs, et leurs craintes face à l'avenir?

Marcel Laflamme, un Franco-Yukonnais originaire de la Saskatchewan, vit dans le Nord depuis 3 ans. Il estime que les gens devront peut-être apprendre à compter davantage sur leurs propres forces. "Je ne suis pas vraiment inquiet, affirme-t-il, si les gens tiennent à garder leur langue, ils la garderont". Il souligne les dangers de la dépendance financière développée à l'égard du grand frère "Ottawa". Marcel estime que la jeunesse des institutions françaises est un grand désavantage puisqu'elles n'ont peut-être pas la maturité nécessaire pour assurer leur survie.

Denise Beauchamp, au Yukon depuis 10 ans, mère d'un enfant fréquentant l'école française, a sur le sujet une opinion ambivalente: "Ça me touche, oui et non... Selon moi, il est inévitable que le Québec devienne un jour souverain, mais ça ne m'empêche pas de dormir! Toutefois, si la situation entraînait d'une façon ou d'une autre la fermeture de l'école, j'irais vivre ailleurs afin que mon fils puisse bien posséder son français" termine-t-elle.

Florine Le Blanc-Hutchinson, présidente de l'Association franco-yukonnaise, estime pour sa part qu'on s'illusionne si on pense que ça ne nous affectera pas: "Que l'on habite Prince-Albert, Cornwall ou Whitehorse, nous serons tous touchés. C'est pour ça qu'il faut s'informer".

■ Cécile Girard est journaliste au journal L'Aurore Boréale, de Whitehorse.



ÉPHÉMÉRIDES

Mars

7	8	9	10	11	12	13
1952 40 élèves de St-Paul participent à l'émission «Nos écoles au micro» à CHFA	**1991** Décès de Sr St-Daniel, SASV, directrice d'écoles à St-Paul	**1936** Thérèse Lavallée, sec. gén. de Avant-Garde albertaine, donne un exposé sur «Nos ancêtres, les femmes du Canada»	**1938** Après 30 ans d'apostolat, le père Moulin, O.M.I. quitte l'école résidentielle de Hobbema	**1966** Décès de Sr Victor-de-Milan (Joly), SASV, pionnière à St-Paul-des-Métis	**1956** Mort subite du père Panhaleux, OMI, à la fin d'une leçon de religion à Battleford, Sask.	**1936** Réception de 40 Croisés à l'école de Thérien



EDITORIAL

par Pierre Brault

Un autre coup bas du fédéral

M. Gilles Loiselle, président du Conseil du Trésor a annoncé l'abolition du Programme de contestation judiciaire qui permettait aux groupes défendant les droits de la personne, aux groupes de femmes et aux francophones hors Québec de défendre leurs droits devant les tribunaux en allant jusqu'à la Cour suprême.

C'est ce programme qui a permis de faire avancer les cas Forest, Mercure, Mahé et les renvois sur les décrets bilingues au Manitoba pour les francophones hors Québec. Il en est ainsi des parents de St-Paul en Alberta dont la cause est encore devant les tribunaux.

C'est une attaque délibérée contre la minorité de langue officielle qui se bat continuellement contre les provinces pour obtenir la reconnaissance de ses droits. On vient de museler les francophones hors Québec et de leur enlever toutes chances d'obtenir JUSTICE.

Selon le ministre de la Citoyenneté M. Gerry Weiner, ce programme a été très efficace et a permis d'établir «une base solide de jurisprudence pour les années à venir» et on peut maintenant remettre le tout en toute sécurité entre les mains des provinces. Ce qu'il ne faut pas entendre.

C'est vrai que le programme a été efficace et c'est aussi vrai qu'il y a une base solide de jurisprudence, mais ce n'est surtout pas une raison pour s'arrêter là au contraire. Il faut continuer inlassablement à permettre aux groupes minoritaires et sans ressources financières d'obtenir JUSTICE et de se faire une place au soleil.

C'est un autre coup bas de la part du gouvernement Mulroney qui n'a encore rien compris, ni rien prouvé face à la défense des droits des minorités de langues officielles. On attend toujours que Brian Mulroney dénonce les déclarations de Don Getty contre le bilinguisme et le multiculturalisme. Il ne le fera jamais car il a besoin du vote des Albertains lors de la prochaine élection fédérale.

Il faudra que le gouvernement fédéral revoit sa position et reconduise le Programme de contestation judiciaire afin de permettre aux communautés francophones et acadienne de continuer la lutte.

Rencontre ALF/ FTQ

La rencontre des travailleurs albertains et québécois, en fin de semaine dernière, a permis de constater que les centrales syndicales québécoises ne travaillent que pour le prochain référendum et la souveraineté du Québec. Elles ont été claires, insistantes et honnêtes dans leur position.

Cette position n'est pas sans faire réfléchir les travailleurs de l'Alberta, qui, eux, voudraient voir le Québec rester dans le giron canadien.

Pour ce qui est des Franco-Albertains, ils ont eu la promesse, que séparation ou pas, les centrales syndicales demanderaient au gouvernement québécois d'aider adéquatement les communautés francophones et acadienne du Canada à se développer et à s'épanouir. Il faut absolument que le Québec protège et soutienne les communautés francophones hors Québec quoi qu'il arrive, sinon il se retrouvera encore plus isolé.

Rapport Beaudoin-Dobbie

La Commission Beaudoin-Dobbie a déposé un rapport unanime dimanche dernier quoiqu'en dise le Bloc Québécois. Malgré un départ chancelant, la Commission a rempli sa mission, soit celle d'obtenir un consensus sur des propositions constitutionnelles à offrir au Québec. Comme le dit si bien Brian Mulroney ce n'est qu'un rapport. La balle est maintenant dans la camp du fédéral qui devra présenter des propositions claires, nettes et précises au Québec. Il faut absolument que le fédéral fasse un effort surhumain pour dissiper les premières réactions négatives face au rapport en présentant des propositions substantielles et négociables. À la lueur des premières réactions de Clyde Wells, le fédéral se devra d'être à la hauteur s'il ne veut pas courir à la déroute encore une fois. Le Québec ne fera marche arrière que si on lui présente des propositions exceptionnelles.

COURRIER DES LECTEURS

Les Québécois ne sont pas égoïstes

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre éditorial du 31 janvier 1992 dans Le Franco où vous affirmez que les Québécois sont égoïstes et que les nationalistes québécois ne connaissent pas l'histoire des minorités francophones des autres provinces.

Je dois vous avouer qu'après avoir lu vos propos, j'ai plutôt l'impression que c'est vous qui ne connaissez pas votre histoire pour affirmer de telles choses. J'ai 74 ans et j'ai milité pendant plus de trente ans dans les sociétés St-Jean-Baptiste du Québec. Pendant la moitié de ce temps, cette société nationale s'occupait presque exclusivement à la défense des minorités françaises. Je me souviens avoir travaillé à plusieurs reprises à amasser des fonds pour des souscriptions en faveur de la radio française, de la télévision française, des écoles françaises et de nombreuses oeuvres en faveur de vos minorités. Tout le Québec, pendant toutes ces années, se donnait coeur et âme à cette cause.

Pendant tout ce temps, les minorités francophones hors Québec n'avaient aucun droit reconnu de la part de leur gouvernement et s'assimilaient finalement à un rythme vertigineux. Et en même temps, au Québec même, les Anglo-Québécois prenaient le dessus sur les francophones et tous les immigrants installés au Québec, en nombre sans cesse croissant, s'intégraient au groupe anglophone de notre belle province et allaient joindre leurs rangs.

Non seulement nous perdions par l'assimilation des milliers de francophones hors Québec mais au Québec même, nous perdions énormément de terrain. C'est alors que les nationalistes du Québec ont changé leur stratégie et ont lancé un nouveau programme. «Vers un Québec fort» ou «Le Québec d'abord», c'est ainsi qu'est née ce qu'on appelle aujourd'hui la Révolution tranquille et tout ce qui s'en est suivi.

Si c'est ce que vous appelez de l'égoïsme, moi je vous dis que c'est tout simplement du réalisme et du sens de l'histoire et j'ajouterai que c'est justement aussi à partir de ce moment que les Québécois ont décidé de s'occuper d'abord de leurs affaires et se sont affirmés que les minorités francophones des autres provinces ont commencé à obtenir quelque chose de la part de leurs gouvernements. Mais si peu encore, à comparer à ce que les Anglo-Québécois ont ici au Québec. C'est ça l'histoire des égoïstes francophones du Québec.

En terminant, vous me permettrez humblement de vous donner un petit conseil. Cessez de déblatérer contre les nationalistes québécois qui sont prêts à continuer à vous aider et cessez de contribuer à diviser les francophones entre eux. Combattez plutôt vos adversaires, les vrais c'est-à-dire tous ceux qui continuent chez vous à vous dénier vos droits.

Georges-Henri Fortin
Alma, Québec

...suite en page 18



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647
Abonnement d'un an: 19,26 $ - Étranger: 34,24 $
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de GAZETTE PRESS LTD, à St-Albert, Alberta.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

• Échange scolaire

Des jeunes Québécois à Calgary

CALGARY- Dans la perspective de créer des liens plus étroits entre l'Est et l'Ouest, 25 élèves du 3e secondaire de la Polyvalente l'Érablière de la Commission scolaire des Draveurs de Gatineau (l'Outaouais québécois) visiteront la région de Calgary. Du 27 février au 8 mars prochain, ils seront les invités des élèves, parents et personnel des écoles Sainte-Anne et Madeleine d'Houet, sous la direction respective de Maurice Lemire et Marc Renaud.

Durant les cinq premières journées de leur séjour dans l'Ouest, le groupe aura l'occasion de visiter et d'apprécier les différents sites et regroupements qui font et composent la fierté de la ville de Calgary.

Sympathiques à leurs cousins francophones de l'Ouest et dans la foulée de la reconnaissance de leur langue, ce groupe bilingue veut vivre la réalité que ces deux cultures linguistiques peuvent se côtoyer et se comprendre en voyageant d'une mer à l'autre.

Dimanche le 1er mars, le groupe assistera à la messe de 10h30 à l'église Sainte-Famille qui sera suivie par un déjeuner-rencontre à la salle paroissiale.

Le lundi 2 mars, ils seront reçus par les autorités municipales de Calgary et les médias seront au rendez-vous.

Après avoir visiter Edmonton, la 2e partie de leur séjour se passera dans la région de Banff où le groupe se familiarisera aux différents centres de ski.

En retour, le groupe-visiteur espère recevoir leurs hôtes-hôtesses dans une avenir rapproché et leur faire connaître la belle région de la Capitale nationale, tant du côté ontarien que québécois.

Le groupe de l'Outaouais sera sous la supervision de leur directeur Lionel Fournier. Gilles Chatelain, ancien directeur d'école de la région Hull-Gatineau et nouveau résident de Calgary, agira à titre d'agent de liaison pour les deux groupes.

À VOTRE SANTÉ

Ostéoporose

Par GUY SCHERRER

L'ostéoporose est une maladie qui affecte la masse osseuse de l'individu. Elle affecte en particulier les femmes à partir de la ménopause et les hommes de plus de 65 ans. Cette maladie se caractérise par la déminéralisation des os. Ceci entraîne une perte de densité osseuse et par le fait même une fragilité accrue des os. Cette décalcification peut entraîner une perte de masse osseuse de 10 à 15 % durant les dix premières années de la ménopause. Cette perte de calcium peut être diminuée par une diète élevée en calcium et la pratique de l'activité physique.

L'activité physique peut jouer un rôle très important dans le maintien de la masse osseuse en dépit du vieillissement. Les femmes vivants dans certains pays d'Afrique et en Jamaïque ont peu de troubles osseux associés à une déficience en calcium, même avec un apport alimentaire en calcium très faible. Cette observation laisse supposer que leur style de vie, physiquement plus actif que celui des femmes nord-américaines, y serait pour quelque chose.

L'activité physique où la pression de la gravité et du poids corporel s'exerce sur les os permet de réduire la perte osseuse. La marche et la course sont deux activités de ce type. Par conséquent, la pratique d'activités physiques où le corps n'a pas à supporter sont poids comme la natation, à peut d'effet sur le maintien de la densité des os.

La pratique de l'activité physique a probablement un meilleur effet de prévention de l'ostéoporose que la simple diète.

100e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de l'Assomption le 21 mars 1992

La paroisse Saint-Louis de Bonnyville fêtera le 100e anniversaire de l'arrivée des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge dans l'Ouest canadien.

Vous êtes cordialement invité à participer à cette fête qui débutera par la messe à 19 h 00. Une réception suivra au Centre paroissial.

Pour de plus amples renseignements, **adressez-vous à Clémence au 826-5275.**

• Pro Coro Canada

Les Impressions du Printemps

par MIREILLE PRÉVOST

EDMONTON- Le chant choral, une espèce en voie de disparition?!

Pas s'il vous est donné la chance de voir et d'entendre la chorale de chambre Pro Coro Canada, dirigée par le jeune et dynamique Soren Hansen.

Sous nos yeux, dans nos oreilles, le groupe a dernièrement fait revivre des paroles riches de textes quasi inconnus sur des musiques enlevantes de Poulenc, Fauré et Debussy.

C'est bien peu dire lorsque l'on veut rendre justice à l'excellent concert présenté le 22 février à la cathédrale All Saints.

Le programme était varié, accessible à tous. La soirée a débuté en beauté par des chants sacrés de Francis Poulenc et Olivier Messiaen interprétés en latin, comme il se doit. Puis, l'ensemble a chanté en français des textes divers dont le **Cantique de Jean Racine** (Gabriel Fauré), **Les Trois chansons** de Claude Debussy. On a également entendu du Camille Saint-Saens et du Erik Satie.

Linda Perillo, soprano, a entonné avec brio quelques solos. Jeremy Spurgeon, au piano d'abord, puis à l'orgue a fait vibrer l'esprit et le corps des nombreux spectateurs ébahis par le charme musical valorisé par l'ambiance toujours un peu mystérieuse des lieux saints.

Pro Coro Canada a su rendre vivides les sentiments qu'évoquent la poésie mariée à la musique.

Vous avez manqué **Les Impressions du Printemps** ? Le dimanche 5 avril, **La passion de Saint-Jean** (J.S. Bach) prendra forme sous vos yeux. Amenez votre imagination; la musique et les paroles évangéliques feront le reste!

Bravo Pro Coro Canada! Longue vie au chant choral!

• Centre Marie-Anne-Gaboury

Programmation culturelle et L'Ame-icide

EDMONTON- Le vendredi 13 mars prochain, le Centre culturel Marie-Anne-Gaboury procédera à l'inauguration officielle de son espace culturel ainsi qu'au lancement de sa programmation 1992-1993 avec L'Ame-icide, de Charles Chenard.

L'action de la pièce se déroule à Demontown, une petite ville qui bouillonne d'intrigues, durant la soirée de remerciements du bénévole de l'année. Une simple cérémonie qui ne tardera pas à se compliquer par des intrigues de toutes sortes, comme pourront le constater ceux qui assisteront à la pièce, également présentée les 14,19,20 et 21 mars à compter de 20h.

La pièce est produite par le Centre Marie-Anne-Gaboury avec la participation financière de la Société acadienne de l'Alberta et de la Société culturelle Mamowapik. Le Théâtre du Coyotte apporte également sa collaboration. En plus d'être l'auteur de la pièce, Charles Chenard est responsable de sa mise en scène. Il joue également un rôle clé au niveau de la production.

La soirée du 13 mars constitue la première activité publique à avoir lieu dans l'espace culturel du Centre culturel Marie-Anne-Gaboury, situé au 8711 - 82 Avenue, à Edmonton. Elle marque un tournant important dans l'évolution du Centre déjà occupé depuis deux ans par les bureaux de ses diverses associations membres.

Plusieurs démarches sont en cours en vue de promouvoir le développement de l'espace culturel et la mise sur pied d'un programme définitif du Centre culturel.

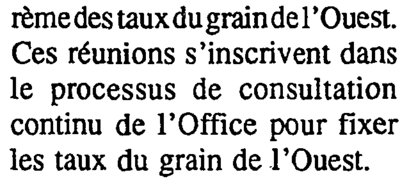
Au nombre des projets, mentionnons l'ouverture d'un restaurant communautaire, restaurant autour duquel s'articuleront des activités culturelles telles des pièces de théâtre, des spectacles, des expositions d'art et d'artisanat, etc.

Les responsables du Centre se donnent pour objectif de faire en sorte que ces activités soient représentatives de l'ensemble des communautés culturelles francophones d'Edmonton.

Aussi, un soin particulier sera-t-il apporté afin de voir à ce que ces communautés soient impliquées dans la mise en oeuvre de ces activités.

• Agriculture

Barème des taux du grain de l'Ouest



OTTAWA- L'Office national des transports du Canada tiendra des rencontres publiques pour expliquer l'élaboration du barème des taux du grain de l'Ouest. Ces réunions s'inscrivent dans le processus de consultation continu de l'Office pour fixer les taux du grain de l'Ouest.

Chaque année, l'Office publie un barème qui établit les taux qu'imposeront les compagnies de chemin de fer aux producteurs de grain pour le transport de leur produit. En vertu de la Loi, l'Office doit consulter le Comité supérieur du transport du grain (CSTG) au cours de l'établissement du barème des taux.

Ces réunions se tiendront au cours de la semaine du 16 mars 1992 à Winnipeg, Saskatoon et Edmonton. Les dates, les horaires et les lieux exacts seront connus plus tard.

Ces réunions viseront à expliquer la méthode d'établissement du barème des taux. De plus, elles permettront aux parties intéressées d'exprimer leur point de vue concernant ce processus. Ces réunions feront part du prochain examen des coûts, lequel établit le coût total du mouvement ferroviaire du grain de l'Ouest. L'examen se penchera sur l'établissement du barème annuel des taux et des versements pour les prochaines quatre campagnes agricoles. Toutes les parties intéressées à l'établissement du barème des taux pour le grain de l'Ouest sont invitées à assister aux réunions.

• FFPA

ACTIVITÉ CULTURELLE

par GUY SCHERRER

EDMONTON - Pour continuer avec le projet qu'elle a initié l'année dernière, la Fédération des parents francophones de l'Alberta présente sa deuxième fin de semaine d'appréciation culturelle. Cette année, le nombre d'écoles participantes a augmenté. De 7 qu'elles étaient l'année dernière, elles sont 11 à avoir démontré un intérêt pour cet événement et à s'être pré-inscrites. Des élèves francophones de plusieurs régions de la province: Bonnyville, Calgary, Edmonton, Fort McMurray, Jean-Côté, Legal et Saint-Paul seront réunis. Il y aurait même une école de la Colombie-Britannique qui aurait manifesté son désir de participer à la deuxième fin de semaine d'appréciation culturelle. Cette rencontre entre les écoles francophones aura lieu à l'école Maurice-Lavallée les 1er et 2 mai. Durant cette fin de semaine, les gens, grands comme petits, auront l'occasion de partager leurs talents dans plusieurs domaines artistiques.

Encore une fois, pour rendre ce projet réalisable, la Fédération des parents francophones de l'Alberta aura besoin d'aide. Tous les enfants venant de l'extérieur d'Edmonton doivent être logés dans une famille d'accueil pour la durée de la fin de semaine. Avec ce service d'hébergement en famille, 62 enfants ont eu un toit l'année dernière. Pour cette année les organisateurs prévoient une augmentation du nombre d'enfants nécessitant ce service pour mai '92. La réussite de ce projet incombe, un peu, sur la réponse des familles à l'accueil des jeunes venant de tous les coins de la province. La F.P.F.A. doit compter sur la générosité des francophones de la région d'Edmonton.

Si vous avez le goût de voir des jeunes et des moins jeunes s'exprimer et se divertir dans la langue de Molière, vous pouvez être utiles. Soit en accueillant des jeunes pour cette fin de semaine ou juste en allant encourager ces talents plein d'espoir.

• Jeux d'hiver du Nord-Est de l'Alberta

Les athlètes envahissent St-Paul

par DOMINIQUE ALLAIRE

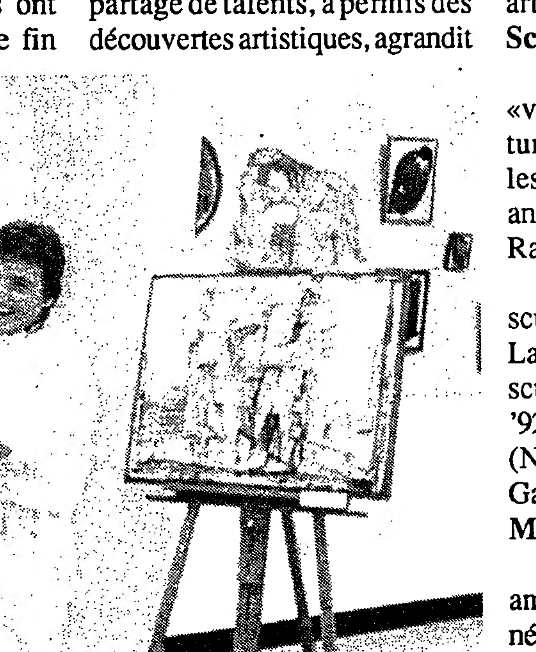
ST-PAUL- Du 7 au 9 février dernier, St-Paul a vécu au rythme des Jeux d'hiver. Animée par une multitude d'athlètes, touristes et bénévoles dans ses rues, St-Paul a vécu une popularité sans pareil.

Vendredi le 7 février, la ville a reçu la visite de quelques dignitaires tels que M. Jim Robertshaw, directeur de «Art Branch and Multicuturalism et Mme Jeannette Boulet, responsable du développement communautaire, région Nord-Est. Accompagnés d'artistes de renom, ils ont fait honneur aux différentes expositions artistiques avant de se rendre à la cérémonie d'ouverture des Jeux d'hiver qui se tenait au Recreation Centre.

L'ouverture s'est déroulée à une vitesse éclair. Sous les applaudissements, Mme Vicky Belleville, auteur du chant des Jeux «Love in many languages», a clôturé la cérémonie.

Quelque 1800 athlètes ont été accueillis durant cette fin de semaine bien organisée. Le président des Jeux, M. Richard Gervais, s'est dit plus que satisfait du déroulement des activités. Il a par ailleurs mentionné la remarquable présence des sportifs handicapés, pilotés par Conrad Jean et des personnes âgées venues en grand nombre. Au total des points, St-Paul a terminé au premier rang avec 117 points suivie de Fort McMurray avec 83 et de Grand Centre avec 82.

Le point tournant des Jeux d'hiver du Nord-Est de l'Alberta a été sans aucun doute, tant par la qualité que par la quantité, toute la dimension culturelle. Elle a donné des couleurs inattendues et Mme Lise Holeton, directrice du comité culturel, se dit elle aussi plus que satisfaite, car «la dimension culturelle a créé de l'interaction, un partage de talents, a permis des découvertes artistiques, agrandit les horizons. Et pour une fois, a donné la chance à nos jeunes artistes de se faire connaître.»



(Photo Dominique Allaire)

Jim Robertshaw et Jeannettte Boulet en présence de Julie Chapdelaine, une des têtes d'affiche du secteur culturel des Jeux. Les oeuvres de cette Saint-Paulaise ont impressionné le public.

Sculpture sur neige

Une activité culturelle «voyante» a été celle de sculptures sur neige qu'ont effectué les élèves francophones de 7e année des écoles de Mallaig, Racette et du Sommet.

Avec l'aide des directives des sculpteurs Roger Marchand et Laval Bergeron, les élèves ont sculpté le mot CÉLÉBRATION '92, ainsi que les initiales NEAWG (North East Alberta Winter Games).

Mets internationaux

Les Jeux d'hiver nous ont amené une nouveauté cette année: la dégustation de mets de toutes les nationalités. Cette dégustation se tenait dans un centre ukrainien rempli à craquer. Huit cents personnes sont venues déguster les mets tant canadien-français que hollandais, indien, amérindien, égyptien et de 16 autres nationalités, tous aussi appréciés. Cet forte participation a bien plu aux organisateurs. Ce succès inaugurera peut-être la première année d'une activité qu'on voudrait annuelle.

Cérémonie de fermeture

C'est dimanche, après dîner, que se sont clôturés les Jeux d'hiver, tenus à St-Paul. À l'image de l'ouverture, la cérémonie de clôture a été sobre et rapide. Tellement, qu'après la remise des médailles, vers 14h30, les athlètes s'étaient déjà dispersés pour le voyage du retour.

Dignes des grands honneurs, les Jeux d'hiver 1992 laissent de bons souvenirs, des idées d'activités pour l'an prochain, de la fatigue aux organisateurs et bénévoles, des médailles, des souvenirs et des déceptions, une mission accomplie pour Richard Gervais, un rapprochement des communautés entourant la ville de St-Paul.



(Photo Dominique Allaire)

Les élèves de la 7e année sont en train de s'initier à l'art de la sculpture sur neige.

• École Ste-Jeanne-d'Arc

«L'avenir appartient à nos enfants et nous sommes les gardiens de leu



Dominique Ouellette recevait au nom des élèves et du personnel de l'école, les présents offerts par les divers invités. Sur la photo, la ministre de la Santé, Nancy Betkowski lui remet une plaque commémorative de la part du gouvernement de l'Alberta.

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Plus de 200 parents, amis et dignitaires se sont réunis, le 26 février dernier, afin de célébrer l'ouverture de la 3e école francophone d'Edmonton et la 7e dans toute l'Alberta: l'école élémentaire Ste-Jeanne-d'Arc.

La ministre de la Santé, Nancy Betkowski, était également présente à la cérémonie et a été accueillie chaleureusement par les membres de la communauté francophone. Elle s'est d'abord dit heureuse de pouvoir faire un discours entièrement en français. «Je suis heureuse d'être avec vous ici ce soir, et de m'associer à votre fierté et votre enthousiasme pour célébrer cet événement très très important.»

Ste-Jeanne-d'Arc, voilà 25 ans était aussi une école mais elle a été fermée en 1980. «La réouverture de cet édifice, en tant qu'école francophone, reflète et reconnaît les droits, les désirs et les aspirations des Canadiens français. Ste-Jeanne-d'Arc contribuera à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises en Alberta, et cela mérite la célébration», d'ajouter Mme Betkowski.

Elle a remis en cadeau, une plaque commémorative de la part du gouvernement de l'Alberta sur laquelle on peut lire: «L'avenir appartient à nos enfants et nous sommes les gardiens de leur héritage».

Différents représentants des organismes francophones de l'Alberta ont également transmis leurs félicitations et leur encouragement. Certains d'entre eux ont aussi donné des présents symboliques: Denis Tardif, le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta a remis une encyclopédie de l'histoire canadienne et un drapeau franco-albertain; Denis Lord, le directeur régional des services français de Radio-Canada en Alberta, a remis un tableau du poster créé pour le 40e anniversaire de la société d'état en Alberta; Karen Leibovici, la représentante de la circonscription d'Edmonton, a remis une plaque sur laquelle on peut voir les armoiries de la province; l'école Notre-Dame, école française, a remis une mosaïque représentant le logo de la nouvelle école.



Yolande Moquin
Directrice

L'école Ste-Jeanne-d'Arc fonctionne depuis la rentrée scolaire de septembre dernier. Cent quatre-vingt-huit élèves, de la maternelle à la 3e année, la fréquentent. Ces élèves viennent, pour la plupart, de l'école Maurice-Lavallée où ils commençaient à se sentir à l'étroit.

Récemment, Yolande Moquin a été nommée à la direction de la nouvelle école élémentaire. Elle remplace Léo Turcotte, ancien directeur de Ste-Jeanne-d'Arc et de Maurice-Lavallée. En cette soirée d'ouverture , on pouvait lire la fierté sur son visage. «C'est comme arriver à l'apogée d'une activité», a-t-elle déclaré. Présentement, Mme Moquin n'a qu'un projet précis en tête: «Comme nous ne sommes arrivés que le 26 août 1991, le défi est de continuer à s'organiser.»

Ste-Jeanne-d'Arc aura une bibliothèque complètement informatisée. Depuis déjà trois semaines, elle est ouverte une journée par semaine. Plus de 3 500 livres peuvent maintenant être en circulation. Lorsque tout sera terminé, Nathalie Poirier et Murielle Renaud, respectivement technicienne en bibliothèque et bibliothécaire, estiment que la totalité des livres s'élèvera à plus de 10 000.

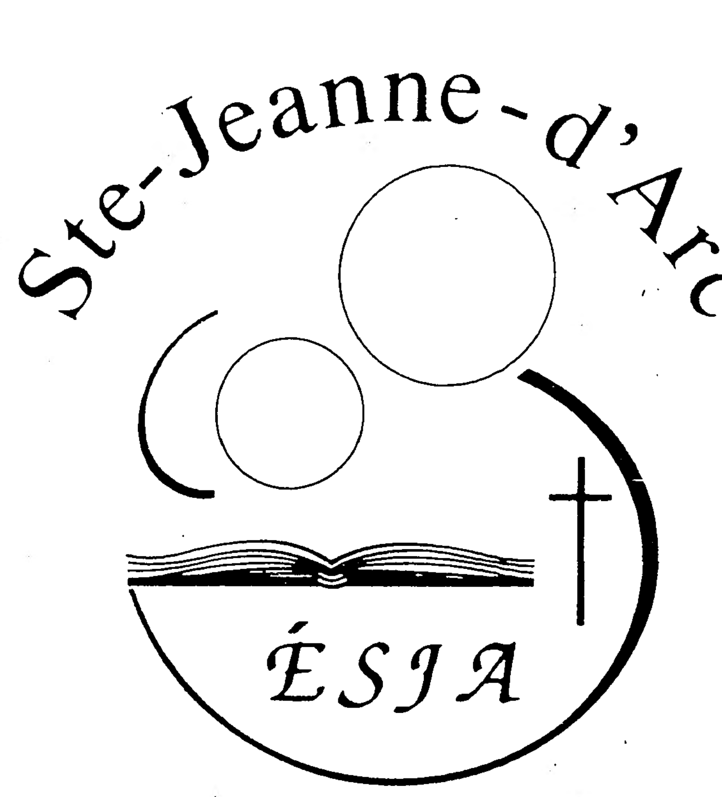
«Le comité de parents est aussi très impliqué à Ste-Jeanne-d'Arc», d'affirmer Jocelyne Coltart, présidente du comité de parents. Selon le comité, l'école Ste-Jeanne-d'Arc «c'est une assurance de la continuité de notre langue. C'est un ralentissement de l'assimilation. Les parents qui ont inscrit leurs enfants ici, sont des gens qui ont à coeur la francophonie.»

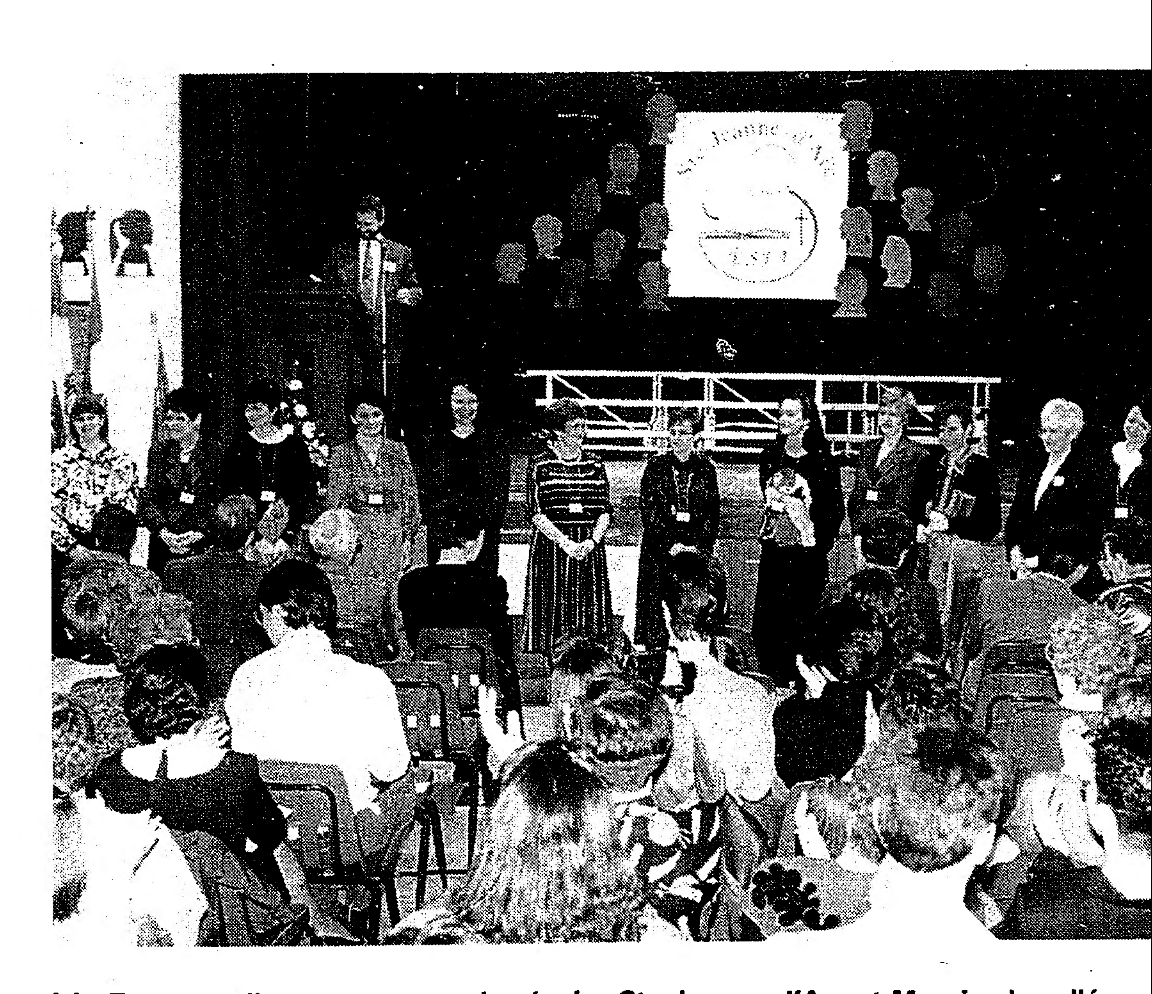
Le comité de parents s'est donné trois mandats pour cette année: faire la constitution du comité, faire du comité une société afin de pouvoir faire des prélèvements de fonds et la cérémonie d'ouverture.

Jocelyne Coltart constate aussi que le fait de mettre les plus jeunes ensemble crée un climat très précieux à Ste-Jeanne-d'Arc, un climat calme et heureux.



La coupe du ruban a été un des moments les plus solennels de la cérémonie. Eric Sabourin-Toupin coupe le ruban tenu par Joan Tarnowski, présidente de la Commission scolaire des écoles catholiques d'Edmonton et l'abbé Clément Gauthier.





Léo Turcotte, directeur sortant des écoles Ste-Jeanne d'Arc et Maurice-Lavallée pr
personnel de la nouvelle école élémentaire.

ppartient à nos enfants
mmes les gardiens de leur héritage»

Gouvernement de l'Alberta

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Plus de 200 parents, amis et dignitaires se sont réunis, le 26 février dernier, afin de célébrer l'ouverture de la 3e école francophone d'Edmonton et la 7e dans toute l'Alberta: l'école élémentaire Ste-Jeanne-d'Arc.

La ministre de la Santé, Nancy Betkowski, était également présente à la cérémonie et a été accueillie chaleureusement par les membres de la communauté francophone. Elle s'est d'abord dit heureuse de pouvoir faire un discours entièrement en français. «Je suis heureuse d'être avec vous ici ce soir, et de m'associer à votre fierté et votre enthousiasme pour célébrer cet événement très très important.»

Ste-Jeanne-d'Arc, voilà 25 ans était aussi une école mais elle a été fermée en 1980. «La réouverture de cet édifice, en tant qu'école francophone, reflète et reconnaît les droits, les désirs et les aspirations des Canadiens français. Ste-Jeanne-d'Arc contribuera à l'épanouissement de la langue et de la culture françaises en Alberta, et cela mérite la célébration», d'ajouter Mme Betkowski.

Elle a remis en cadeau, une plaque commémorative de la part du gouvernement de l'Alberta sur laquelle on peut lire: «L'avenir appartient à nos enfants et nous sommes les gardiens de leur héritage».

Différents représentants des organismes francophones de l'Alberta ont également transmis leurs félicitations et leur encouragement. Certains d'entre eux ont aussi donné des présents symboliques: Denis Tardif, le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta a remis une encyclopédie de l'histoire canadienne et un drapeau franco-albertain; Denis Lord, le directeur régional des services français de Radio-Canada en Alberta, a remis un tableau du poster créé pour le 40e anniversaire de la société d'état en Alberta; Karen Leibovici, la représentante de la circonscription d'Edmonton, a remis une plaque sur laquelle on peut voir les armoiries de la province; l'école Notre-Dame, école française, a remis une mosaïque représentant le logo de la nouvelle école.



Yolande Moquin
Directrice

L'école Ste-Jeanne-d'Arc fonctionne depuis la rentrée scolaire de septembre dernier. Cent quatre-vingt-huit élèves, de la maternelle à la 3e année, la fréquentent. Ces élèves viennent, pour la plupart, de l'école Maurice-Lavallée où ils commençaient à se sentir à l'étroit.

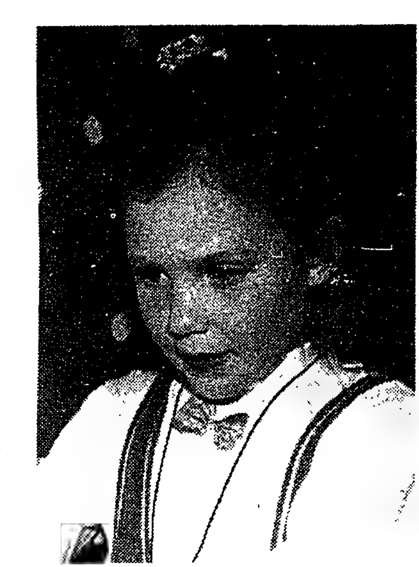
Récemment, Yolande Moquin a été nommée à la direction de la nouvelle école élémentaire. Elle remplace Léo Turcotte, ancien directeur de Ste-Jeanne-d'Arc et de Maurice-Lavallée. En cette soirée d'ouverture , on pouvait lire la fierté sur son visage. «C'est comme arriver à l'apogée d'une activité», a-t-elle déclaré. Présentement, Mme Moquin n'a qu'un projet précis en tête: «Comme nous ne sommes arrivés que le 26 août 1991, le défi est de continuer à s'organiser.»

Ste-Jeanne-d'Arc aura une bibliothèque complètement informatisée. Depuis déjà trois semaines, elle est ouverte une journée par semaine. Plus de 3 500 livres peuvent maintenant être en circulation. Lorsque tout sera terminé, Nathalie Poirier et Murielle Renaud, respectivement technicienne en bibliothèque et bibliothécaire, estiment que la totalité des livres s'élèvera à plus de 10 000.

«Le comité de parents est aussi très impliqué à Ste-Jeanne-d'Arc», d'affirmer Jocelyne Coltart, présidente du comité de parents. Selon le comité, l'école Ste-Jeanne-d'Arc «c'est une assurance de la continuité de notre langue. C'est un ralentissement de l'assimilation. Les parents qui ont inscrit leurs enfants ici, sont des gens qui ont à coeur la francophonie.»

Le comité de parents s'est donné trois mandats pour cette année: faire la constitution du comité, faire du comité une société afin de pouvoir faire des prélèvements de fonds et la cérémonie d'ouverture.

Jocelyne Coltart constate aussi que le fait de mettre les plus jeunes ensemble crée un climat très précieux à Ste-Jeanne-d'Arc, un climat calme et heureux.



Stéphanie, 1ère année
J'aime l'école Ste-Jeanne d'Arc parce que j'ai du plaisir.

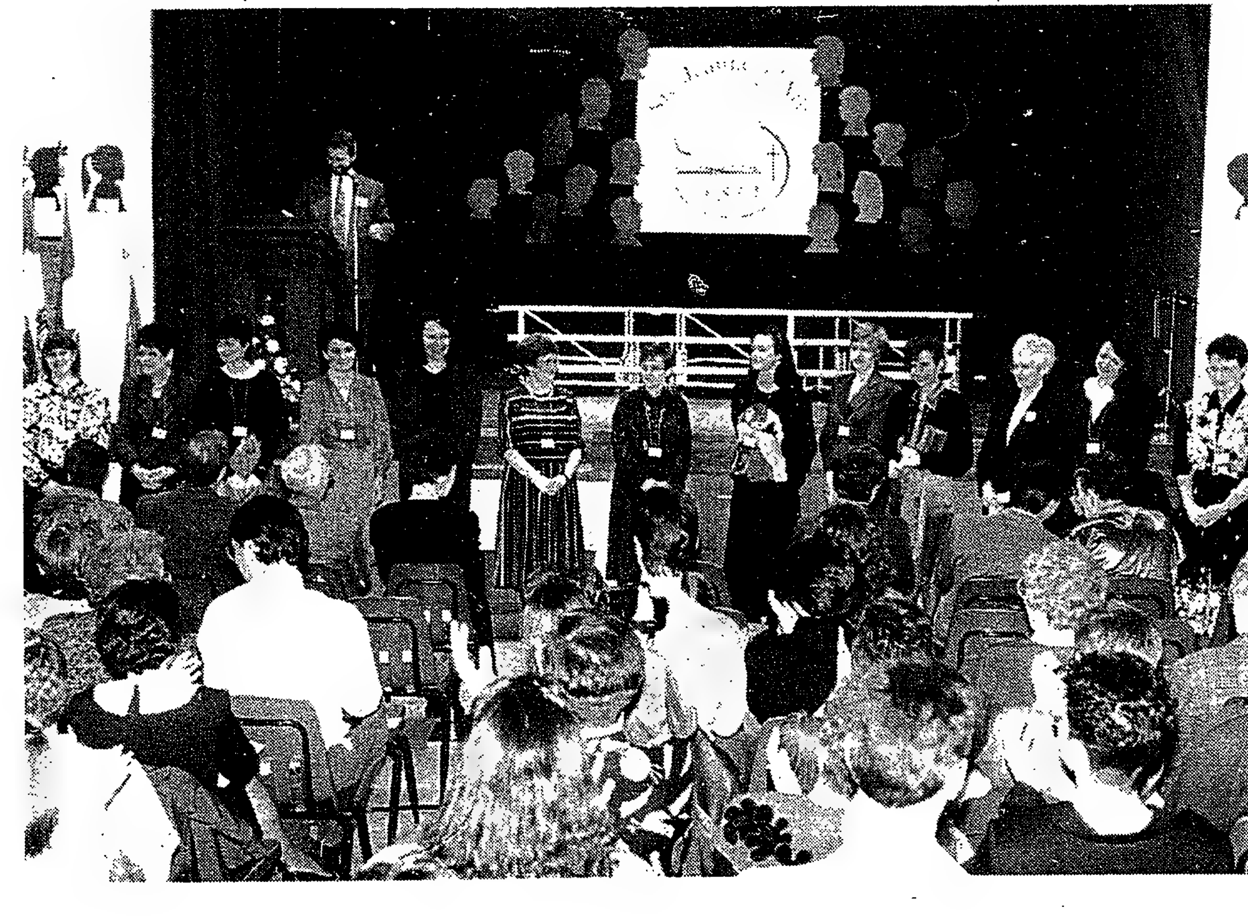


Sacha, maternelle
J'aime l'école parce que je joue à Bonhomme-patate.

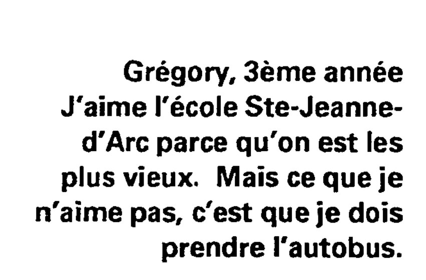


...nie. Eric Sabourin-
...ission scolaire des





Léo Turcotte, directeur sortant des écoles Ste-Jeanne d'Arc et Maurice-Lavallée présente le personnel de la nouvelle école élémentaire.



Grégory, 3ème année
J'aime l'école Ste-Jeanne-d'Arc parce qu'on est les plus vieux. Mais ce que je n'aime pas, c'est que je dois prendre l'autobus.



Chantal, 3ème année
J'aime l'école quand les sujets sont vraiment, vraiment, vraiment amusants. J'aime mieux étudier en français qu'en anglais. Je comprend mieux.

(Photos Martin Brault)

• Jeux d'hiver du Nord-Est de l'Alberta

L'école Glen Avon gagne le concours «Bannière»

par DANIEL TRAHAN

ST-PAUL- L'école Glen Avon de St-Paul a mérité la première place dans le concours de «Bannière», lancé par les comités culturel et protocole. Les personnalités suivantes se sont réunies à l'école Glen Avon pour les présentation d'une plaque/création de Hub Design et un chèque de 200,00$, pour fins d'activités culturelles: Richard Gervais, président des Jeux, Patty Laboucane, représentante du comité culturel, Snowshu la mascotte des Jeux et l'enseigante-responsable des élèves qui ont participé à la création de la Bannière.

Les juges, Mary Ruler d'Ashmont, Billie Mulhalland d'Elk Point et Herman Poulin de St-Paul, étant eux-mêmes artistes ont été fort impressionnés par la qualités artistiques de toutes les entrées au concours.

Félicitations à Glen Avon et à toutes les autres écoles participantes.



• Radio communautaire

Un atout culturel pour la région de Rivière-la-Paix

par CAROLE THIBEAULT

RIVIÈRE-LA-PAIX- Cela fait déjà 5 ans qu'on en parle. Une radio communautaire française serait un atout culturel pour les francophones de la région de Rivière-la-Paix. Denis Desgagné, agent de développement à la régionale de l'ACFA de Rivière-la-Paix, a depuis deux ans, pris le dossier en main.

Selon M. Desgagné, une radio communautaire serait un outil de communication prévilégié car en plus de freiner l'assimilation, elle reflèterait la culture régionale. «Nous avons bien des médias francophones mais Radio-Canada est plutôt une fenêtre sur Montréal et Le Franco ne peut être présent à chaque événement. Pour communiquer et promouvoir NOTRE culture, on a besoin de NOS moyens de communication qui reflètent notre vie quotidienne et qui racontent qui nous sommes.»

Évidemment, l'implantation d'une radio communautaire ne se fait pas du jour au lendemain et Denis Desgagné en est conscient. «Il serait bien surprenant que celle-ci voit le jour avant 4 ou 5 ans», dit-il.

Présentement, on attend la réponse du secrétariat d'État à la demande de subvention de 40 000$ pour faire l'étude technique et l'étude de marché. D'après les résultats de ces études, on sera capable de dire si oui ou non la radio communautaire de Rivière-la-Paix deviendra réalité, et ce avant la fin de 1992.

Viendront ensuite l'étude de faisabilité et l'obtention du permis de diffusion du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Il se pourrait que le permis amène certaines contraintes de programmation mais Denis Desgagné espère bien avoir une radio à animation 100 p. cent française. Toutefois, le principal point observé par le CRTC est la viabilité de la station radiophonique.

De son côté, l'Alliance des radios communautaires, organisme national aidant à l'implantation de radios communautaires dans les communautés francophones hors Québec, fait des pressions sur le gouvernement fédéral pour qu'il renouvelle son programme de financement des radios communautaires pour une durée de 5 ans, qui vient à échéance le 31 mars prochain.

En fait, si ce programme n'est pas renouvelé, il reste bien peu de chance pour que la radio communautaire de Rivière-la-Paix naisse un jour.

• Les grands de l'auto

À la chasse aux consommateurs

par MARTIN BRAULT
collaboration spéciale

EDMONTON - C'est du 26 février au 1er mars dernier que se tenait la 10e édition du «Edmonton International Auto & Truck Show» au Northlands Agricom d'Edmonton. Comme l'affirme le président de l'exposition, M. Jeff Polovick, «C'est la seule opportunité pour le public de voir et de comparer plus de 300 modèles de voitures sous un même toit.»

L'exposition d'Edmonton est la quatrième en importance au Canada. Elle attire annuellement plus d'une vingtaine de compagnies d'envergure internationale dans le domaine de l'automobile. Cette année marque une étape importante dans l'industrie de l'automobile autant pour les fabriquants américains que pour les étrangers. Après avoir connu l'une des plus faibles années dans le domaine des ventes l'an dernier, les grands doivent maintenant trouver de nouvelles façons d'attirer les acheteurs qui, eux, se font de plus en plus prudents.

Si nous comparons l'exposition de cette année avec celle d'il y a trois ou quatre ans, nous nous apercevons vite que les manufacturiers sont de plus en plus attirés vers les petites voitures économiques et pas chères, comme par exemple la Swift de Suzuki ou la Vista de Eagle ou même la Metro de Geo. Ce sont des voitures qui, en général, ont un moteur de moins de 2 litres et qui consomment très peu

Mais si vous aimez le luxe, le confort et l'espace, il faudra regarder ailleurs.

Cette année nous avons eu droit à moins de prototypes que l'an dernier mais il semble que la Cadillac avait un des meilleurs prototypes avec le Voyagè. John O. Grettenberger, directeur général de la division de General Motors décrit la Voyagè comme étant «un laboratoire roulant qui a été conçu afin d'évaluer les prochains pro-

...suite en page 18

MAZDA MX-6





APPEL D'OFFRES

LES OFFRES SCELLEES, pour les travaux ou services décrits ci-dessous, adressées à Politique et administration des contrats, Région de l'Ouest canadien/Pacifique, Travaux publics Canada, bureau 601, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3W5 seront reçues jusqu'à la date et l'heure spécifiées ci-dessous. On peut obtenir les documents de soumission auprès du bureau de diffusion des plans, à l'adresse ci-dessus.

TRAVAUX

APPEL D'OFFRES NO 70C-91-0079: Réparation du garde-fou entre les bornes kilométriques 252 et 253, route de l'Alaska (C.-B.).

Date limite: 27 mars 1992, à 11 h 00 (HNP)

On peut obtenir les documents de soumission aux bureaux de TPC à Whitehorse et au 9700 avenue Jasper, suite 1000, Edmonton; on peut également consulter les documents de soumission aux endroits suivants: Amalgamated Construction Association de Vancouver (C.-B.); bureaux de l'Association de la Construction à Dawson Creek, Fort Nelson, Fort St.John, Prince George; l'Association des constructeurs de routes du Yukon; l'Association des constructeurs de routes de Whitehorse, C.-B.; l'Association des constructeurs de routes de Richmond; l'Association des constructeurs de routes d'Edmonton et les bureaux de TPC à Fort Nelson.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES: Jim Coxford, gestionnaire de projets (403) 668-2181.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DE SOUMISSION: (604) 666-0185

INSTRUCTIONS

Le ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions qui lui seront présentées, y compris celle du moins-disant.

Canadä

• À Country Canada

St-Isidore fait l'objet d'un reportage

par PIERRE BRAULT

EDMONTON - L'émission «Country Canada» à CBC-TV du dimanche 8 mars présentera un reportage sur la communauté francophone de St-Isidore dans la région de Rivière-la-Paix. Produit par Jim MacQuarrie durant le Carnaval de St-Isidore, «The Pionneering Spirit» s'interroge sur le fait que ce petit hameau fondé en 1953 par quatre familles canadiennes-françaises ne cesse de prospérer pendant que la plupart des communautés rurales ne cessent de dépérir.

On y décrira la vie de quelques familles tout en démontrant que les traditions canadiennes-françaises sont encore bien ancrées dans la vie de ces gens simples et fort sympathiques.

La première génération à St-Isidore a gardé sa langue et sa culture parce que c'est le bien le plus précieux qu'elle possédait. Aujourd'hui, la génération actuelle s'emploie à maintenir son cachet assez spécial de «société distincte» et à continuer à avoir du succès dans toutes ses entreprises.

Cette petite communauté qui est isolée dans cette vaste région à cause de la langue française, ne cesse de travailler ensemble et de faire face à toutes les difficultés en groupe.

Le système coopératif n'a certainement plus à faire ses preuves à St-Isidore, car cette communauté de 200 personnes a basé son quotidien sur la coopération et ça marche en grande. On y retrouve une coopérative, une clinique médicale, un centre communautaire, une coopérative d'habitation, une maison pour personnes âgées, etc.

C'est donc une émission à ne pas manquer, le dimanche 8 mars à compter de 16h00 à CBC-TV, Radio-Canada, au canal 5, cable 4.

Appel d'offres

Service de transport

La Société acceptera à l'adresse ci-dessous, jusqu'à 15h, le jour dce clôture prescrit, les soumissions cachetées pour le service de transport suivant:

Service de banlieue no 1 Barrhead
Service de banlieue no 2 Barrhead
Service de banlieue no 3 Barrhead
Service de banlieue no 4 Barrhead

Spécifications:
On peut obtenir tous les détails concernant les spécifications de contrats, les horaires de service et les formulaires de soumissions de:

Bureau de poste de Barrhead
5138 - 50e Rue
Barrhead, Alberta
T0G 0E0

La Société canadienne des postes
Achats Division Foothills
1300, 10020 - 101A Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 4J4

Tél.: (403) 495-4686/6619.

Date de clôture: le 12 mars 1992.

Dépôt: $ 25.00, au moyen du chèque visé ou d'un mandat postal.

La Société se réserve le droit de refuser toute soumission, y compris la plus basse.



Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Canada

CMHC SCHL
Helping to house Canadians



AMHC Alberta Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES

IMMEUBLE D'APPARTEMENTS POUR AÎNÉS À FORT SASKATCHEWAN

Projet: construction d'un immeuble d'appartements pour aînés de deux étages, à ossature de bois, comprenant 20 logements, à Fort Saskatchewan (Alberta).

Numéro de projet: 1141-2755-2347

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta partagent les frais de cette entreprise.

Seuls les entrepreneurs généraux, en mécanique et en électricité peuvent se procurer les documents de soumission, et ce, au bureau de la firme Kenneth M. Lee Architect, 12603, Stony Plain Road, Edmonton (Alberta), T5N 3N8, numéro de téléphone: 451-4065. Ces documents sont disponibles pour un dépôt de 100 dollars versé sous forme de chèque visé fait à l'ordre des Affaires municipales de l'Alberta. Ce dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans les 14 jours qui suivent la clôture de l'appel d'offres.

Ces documents peuvent être consultés aux bureaux de l'association de construction d'Edmonton.

Les soumissions sous pli scellé, adressées aux Affaires municipales de l'Alberta, 9405, 50e rue, pièce 100, Edmonton (Alberta), T6B 2T4, seront acceptées jusqu'à 14 h le jeudi 19 mars 1992.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie d'un montant égal à 10 p. 100 du prix total de la soumission.

LES SOUMISSIONS SERONT OUVERTES EN PUBLIC.

NOUS NE SOMMES TENUS D'ACCEPTER NI LA SOUMISSION LA MOINS ÉLEVÉE, NI AUCUNE DE CELLES QUI SERONT FAITES.

Archie R. Grover
Deputy Minister
Alberta Municipal Affairs

JOYEUX ANNIVERSAIRE!

Le Club de l'Aurore des Aînés de Bonnyville offre ses meilleurs voeux de BONNE FETE aux personnes suivantes:

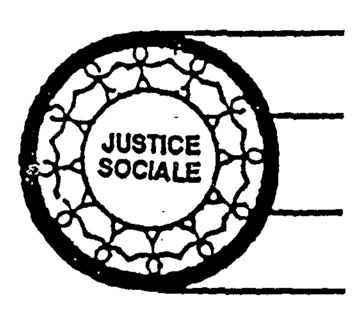
ANDRÉ BOUCHARD
ISABELLE LORD
VALÈRE VACHON
JEANNE OUELLETTE

et à tous ceux et celles qui célèbrent leur anniversaire de naissance au cours du mois de mars.

• »*Habitat for humanity*»

Un projet pour les sans-abri à Edmonton





EDMONTON- «Habitat for humanity» d'Edmonton est une des plus récentes entreprises d'une organisation œcuménique et internationale dont le credo de base est: «Chaque être humain a droit à un hébergement décent et cela, selon ses moyens.»

Ce groupe, aidé de généreux donateurs-donatrices de communautés locales, vend des maisons de style simple, à prix coûtant et cela sans intérêt à des familles à revenus modestes, avec hypothèque de 15 à 20 ans et dont le coût ne dépasse pas 25 pour cent de leurs revenus bruts. «Impossible», direz-vous? «Sûrement pas!», pouvons-nous assurer.

Cette organisation a été fondée en septembre 1976 par Clarence Jordan, bibliste, et Milton Fuller, entrepreneur, d'après une philosophie que l'on pourrait apppeler: «L'économie de Jésus». Les principes conducteurs sont les suivants: les besoins humains -non le profit- est le motif d'action. Aussi, la pauvreté des «sans-savoir» est directement reliée à la richesse de ceux et celles qui possèdent davantage.

Habitat ne donne rien. Au contraire, il offre à ceux et celles qui sont dans le besoin, des moyens de se prendre en main, la possibilité de former communauté et de travailler en partenariat avec ceux et celles qui possèdent davantage. Les candidats-candidates au programme doivent être dans le besoin au point de vue habitation, être capables de s'engager à payer leur hypothèque et démontrer une capacité d'être propriétaires de maison. Le coût d'achat n'exige pas de dépôt initial obligatoire en argent mais, chaque famille s'engage à fournir cinq cent heures de travail dans la construction de leur maison et/ou de celle de personnes qui sont, comme eux, dans le besoin.

On ne fait aucune différence quant à la race, la couleur ou la religion quand on accepte un-e partenaire dans ce programme.

Un autre facteur positif dans le succès de ce projet est que Habitat se fie à la générosité de la communauté pour le don du terrain, les matériaux de construction et/ou de paysagisme ainsi que des heures de travail volontaire pour construire la maison. Les fonds requis viennent de dons, de prêts-sans-intérêts ainsi que des paiements des éventuels propriétaires. Dix pour cent de l'argent recueilli est automatiquement envoyé à Habitat international pour bâtir des maisons au Tiers monde. En avril 1991, la 10 000ème maison a été construite. À l'automne, au delà de 600 projets ont vu jour au Canada, aux États-Unis, en Australie, en Afrique, en Amérique du Sud et en Asie pour un total d'environ 12 000 maisons.

Une communauté œcuménique de chrétiens engagés se rencontre à Edmonton depuis le mois de mai 1990 afin d'établir une filiale d'Habitat ici.

La ville d'Edmonton a déjà fourni des propriétés dans la région que l'on nomme «Inner City» et l'on s'attend à ce que bientôt d'autres bonnes nouvelles de ce genre seront annoncées, si bien qu'en juillet et octobre 1992, on prévoit que trois maisons seront construites. C'est un bon début...

Plusieurs catholiques participent à ce projet, entre autres le Conseil d'Edmonton des CWL (Catholic Women's League). Nous apprécierons aussi la participation de catholiques à la table des Directeurs-directrices ainsi que des bénévoles dans les travaux de construction, de communication, de levée de fonds. Certain-es seraient peut-être intéressé-es à faire partie d'un comité de sélection de terrain, etc. Un autre rôle possible pourrait être représentant-e au niveau de la paroisse afin d'être agent-e d'information à partir de notre bulletin: «Newsprint» ou d'autres statistiques provenant de notre bureau.

Si vous ou votre groupe désirez plus d'information sur ce projet vous êtes invité-es à écrire à:

Habitat For Humanity Edmonton, 111531 - 80 Street, Edmonton, Alberta, T5B 2N3 ou téléphoner à 479-0001 et vous adresser à Frank Manzara, membre de la Commission de la Justice sociale et un des directeurs pour Habitat For Humanity.

• Johanne Blais

Une francophone en affaires

par CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- Johanne Blais est originaire de Montmagny au Québec. À l'âge de 14 ans, elle quitte sa ville natale et part à la découverte du Canada, «sur le pouce». Elle arrive à Edmonton et y habite pour une dizaine d'années. Puis, elle retourne à Québec et y ouvre un bar, «Le petit prince», qu'elle vend deux ans plus tard. De retour à Edmonton depuis plus d'un an, elle est maintenant propriétaire du nouveau bar le «Confetti, the french connection».

«Je ne pourrais pas me lancer en affaire dans un autre domaine, dit-elle. J'ai touours aimé la vie de bar.»

Ça faisait longtemps que Johanne Blais pensait à ouvrir un bar et le Fringe Festival lui donne l'idée de le situer dans le quartier du vieux Strathcona. Enfin, elle rencontre Harmett Kapur, propriétaire du restaurant The Est Indian Village et de l'édifice où était situé l'ancien bar Ozone. Maintenant partenaires, le Confetti leur appartient et, ensemble, ils travaillent à lui donner une image bien spéciale.

«Le Confetti n'est pas un endroit où on va pour boire un bon coup, lance-t-elle. C'est un endroit pour permettre aux gens de se rencontrer; et dans le quartier Strathcona, il y a beaucoup de gens seuls. C'est un peu de là que vient le nom Confetti. Quand on rencontre une nouvelle personne, il y a toujours des confettis qui ressortent de cette rencontre. Mon bar s'appelle Confetti aussi parce qu'auparavant, cet édifice était une confiserie, manufacture de bonbons; et bonbon en italien, c'est confetti!»



Lors de son passage à Edmonton, André-Philippe Gagnon est allé prendre un verre au Confetti, the French Connetion en compagnie de Johanne Blais et Harmett Kapur.

Le Confetti, the french connection est une formule différente pour les gens dans la trentaine et plus. Johanne Blais espère y attirer de plus en plus une clientèle francophone, bien que l'ethnie ne soit pas une priorité pour elle. «Du blues, du blues, c'est tout ce qu'on entend par ici. Les gens peuvent venir ici et danser sur autre chose, affirme la co-propriétaire. On présente différentés soirées: des parades de mode, on organise une fois par mois des soirées focalisée sur différentes ethnies. Par exemple, pour une soirée polonaise, nous servirons des mets polonais, la parade de mode sera avec des vêtements polonais, la musique sera polonaise, etc.»

De plus, lors des parades de mode, le Confetti donne l'argent de son coût d'entrée à un organisme de charité.

Malgré le succès que connaît le Confetti depuis son ouverture en novembre dernier, Johanne Blais et Harmett Kapur voient encore plus grand. D'abord, le sous-sol sera transformé en une salle de banquet. «Dans le coin, il n'y a aucune salle de banquet de dimension moyenne, explique M. Kapur. Il n'y a que des petites ou des grandes. Cette salle de banquet sera encore une opportunité pour des rencontres intéressantes.»

L'ancienne confiserie possède aussi un deuxième étage. Là, les deux entrepreneurs comptent ouvrir un pub où l'on vendra des bières importées. «Ce sera plutôt un endroit pour la détente, d'ajouter Mme Blais. «Laurel et Hardy» sera le nom de ce pub.

OFFRES D'EMPLOIS

Chef du bureau (h. ou f.)

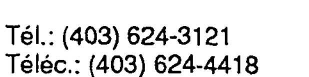
La Coopérative de St-Isidore Limitée, située dans la communauté francophone de St-Isidore en Alberta, recherche un chef de bureau. Sous la direction du Gérant général, la personne choisie sera responsable de la collection des comptes, de la comptabilité générale, de la supervision du personnel et de tous les aspects du contrôle de l'entreprise.

Les candidats doivent aimer le public et avoir d'excellentes aptitudes à négocier et à communiquer avec des employés. Ils doivent aussi avoir une forte capacité de gérer, de contrôler, de superviser et de déléguer.

La personne choisie recevra un salaire intéressant et compétitif, d'excellents avantages sociaux et elle aura l'opportunité de travailler dans une coopérative en pleine croissance.

Si vous êtes intéressé à faire partie d'une équipe dynamique, si vous aimez relever les défis et que vous êtes disponible immédiatement, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales à:

Le gérant général
Coopérative de St-Isidore
St-Isidore, Alberta
T0H 3B0





Tél.: (403) 624-3121
Téléc.: (403) 624-4418

La Coopérative offre des chances égales d'emploi.

Gérant (matériaux de construction)

La Coopérative de St-Isidore Limitée, située dans la communauté francophone de St-Isidore en Alberta, recherche un gérant pour son département de matériaux de construction. Sous la direction du gérant général, la personne choisie aura la responsabilité de tous les aspects de la gérance du département comprenant les estimés, les budgets, la supervision du personnel et des lieux.

Les candidats doivent aimer servir le public et avoir d'excellentes aptitudes à négocier et à communiquer avec des employés. Ils doivent aussi être capables de contrôler, de superviser et de déléguer. Une expérience dans la vente de matériaux de construction ou de la construction sera un atout.

La personne choisie recevra un salaire compétitif, d'excellents avantages sociaux et elle aura l'opportunité de travailler dans une coopérative en pleine croissance. Si vous êtes intéressé à faire partie d'une équipe dynamique, que vous aimez relever des défis et que vous êtes disponible immédiatement, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos exigences salariales, à:

Le gérant général
Coopérative de St-Isidore
St-Isidore, Alberta
T0H 3B0



Tél.: (403) 624-3121
Téléc.: (403) 624-4418

La Coopérative offre des chances égales d'emploi

L'Association de la presse francophone, basée à Ottawa, regroupe 29 publications desservant les communautés acadiennes et francophones du Canada. Son conseil d'administration recherche une personne dynamique pour assumer, au sein de l'Association et de son agence de représentation publicitaire OPSCOM, les fonctions de

Président directeur général
(h. ou f.)

- **Responsabilité**: Investie de l'autorité politique et administrative du conseil d'administration, cette personne devra réaliser le plan stratégique visant à assurer l'autosuffisance financière de l'Association et d'OPSCOM dans les cinq prochaines années.
- **Qualités et expérience requises**: La personne idéale a une bonne connaissance du monde des journaux et des communautés francophones et acadiennes, possède des aptitudes manifestes pour la motivation et la vente, est à l'aise dans les couloirs gouvernementaux et dans les hautes sphères du secteur privé, est parfaitement bilingue dans les deux langues officielles du Canada, est capable de développer et d'encadrer une équipe de vente, de gestion et de service aux membres. Connaissances en télématique un atout.
- **Rémunération**: Le poste comporte une rémunération très attrayante, combinant un salaire de base et une commission fondée sur la productivité de l'entreprise.
- **Date du concours**: Les candidatures seront acceptées du 25 février au 13 mars 1992. Les entrevues auront lieu durant la semaine du 22 mars et l'entrée en fonction est prévue pour le 1er mai au plus tard.
- **Comment postuler**: Tout individu possédant les qualités et l'expérience requises et qui désire un défi professionnel à la hauteur de ses capacités fera parvenir un curriculum vitae ainsi qu'une lettre de référence à:

Roger Duplantie
Président du conseil d'administration
Association de la presse francophone
900-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario K1N 7G2

Les personnes intéressées peuvent demander plus amples renseignements en téléphonant au président du conseil d'administration au 613/ 237-1017.



Canada

CMHC SCHL
Helping to house Canadians





APPEL D'OFFRES

PROGRAMME DE LOGEMENT POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES D'ATHABASCA

Projet: construction de six (6) logements pour les ruraux et les autochtones, regroupés en trois (3) duplex à ossature de bois, à Athabasca (Alberta).

Numéro de projet: 9999-2722-3141

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta partagent les frais de cette entreprise.

Seuls les entrepreneurs généraux, en mécanique et en électricité peuvent se procurer les documents de soumission, et ce, au bureau des Affaires municipales de l'Alberta, 9405, 50e rue, Edmonton (Alberta) T6B 2T4, numéro de téléphone: 422-2206. Ces documents sont disponibles pour un dépôt de 100 dollars versé sous forme de chèque visé fait à l'ordre des Affaires municipales de l'Alberta. Ce dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans les 14 jours qui suivent la clôture de l'appel d'offres.

Ces documents peuvent être consultés aux bureaux de l'association de construction d'Edmonton.

Les soumissions sous pli scellé, adressées aux Affaires municipales de l'Alberta, 9405, 50e rue, pièce 100, Edmonton (Alberta), T6B 2T4, seront acceptées jusqu'à 14 h le mercredi 11 mars 1992.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie d'un montant égal à 10 p. 100 du prix total de la soumission.

LES SOUMISSIONS SERONT OUVERTES EN PUBLIC.

NOUS NE SOMMES TENUS D'ACCEPTER NI LA SOUMISSION LA MOINS ÉLEVÉE, NI AUCUNE DE CELLES QUI SERONT FAITES.

Archie R. Grover
Deputy Minister
Alberta Municipal Affairs

Canada

CMHC SCHL
Helping to house Canadians





APPEL D'OFFRES

APPARTENENTS POUR AÎNÉS À EVANSBURG-PHASE II

Projet: construction d'un ajout d'un étage, à ossature de bois, comprenant 6 logements destinés aux aînés, à Evansburg (Alberta).

Numéro de projet : 1137-2722-3097

Le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta partagent les frais de cette entreprise.

Seuls les entrepreneurs généraux, en mécanique et en électricité peuvent se procurer les documents de soumission, et ce, au bureau de la firme The Engineers Collaborative, 6810, 104e rue, Edmonton (Alberta), T6H 2L6, numéro de téléphone: 436-5376. Ces documents sont disponibles pour un dépôt de 100 dollars versé sous forme de chèque visé fait à l'ordre des Affaires municipales de l'Alberta. Ce dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans les 14 jours qui suivent la clôture de l'appel d'offres.

Ces documents peuvent être consultés aux bureaux de l'association de construction d'Edmonton.

Les soumissions sous pli scellé, adressées aux Affaires municipales de l'Alberta, 9405, 50e rue, pièce 100, Edmonton (Alberta), T6B 2T4, seront acceptées jusqu'à 10 h le jeudi 19 mars 1992.

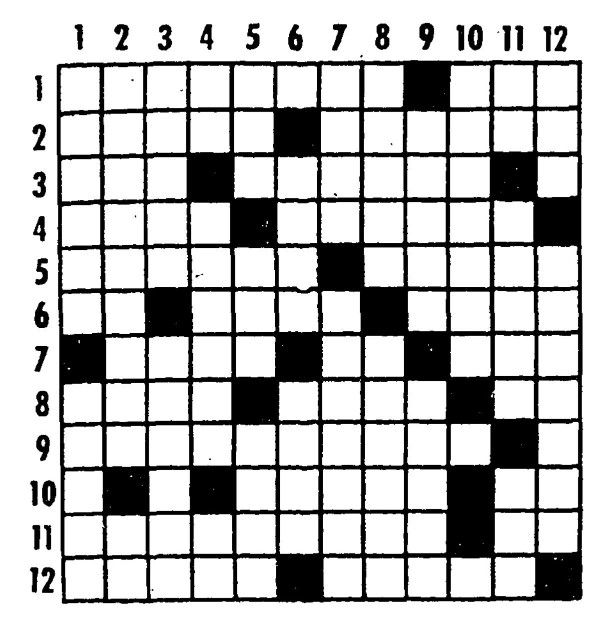
Les soumissions doivent être accompagnées d'un dépôt de garantie d'un montant égal à 10 p. 100 du prix total de la soumission.

LES SOUMISSIONS SERONT OUVERTES EN PUBLIC.

NOUS NE SOMMES TENUS D'ACCEPTER NI LA SOUMISSIONS LA MOINS ÉLEVÉE, NI AUCUNE DE CELLES QUI SERONT FAITES.

Archie R. Grover
Deputy Minister
Alberta Municipal Affairs

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1- Qui a quitté l'état religieux. — Ville des Pays-Bas.
2- Table de pierre creusée en bassin. — Situation transitoire (pl.).
3- Gelée des eaux. — Action de déterminer la quantité d'un médicament à prendre.
4- Ombellifère vivace. — Plante potagère.
5- Troisième poche digestive des animaux. — Doué de vie.
6- Eminence. — A un haut degré. — Comm. de l'Ardèche.
7- Va ci et là. — Télévision. — Sainte.
8- Charge d'un âne. — Peintre des genre hollandais. — Avant-midi.
9- Qui n'ont ni commencement ni fin.
10- Fondateur des Sulpiciens. — Marque la situation.
11- Fille qui aime l'étude. — De la gamme.
12- Qui rit. — Comté de l'Angleterre.

VERTICALEMENT

1- Libre, aisé. — Donner de l'air.
2- Issue. — Dans tirage.
3- Rangées de personnes placées les unes derrière les autres. — Élue de nouveau.
4- Réitération. — Donner un titre à. — Ce qui est dû à quelqu'un.
5- Sale, vilain, hideux. — Époque. — Sombre.
6- Terre argileuse. — Mélangea.
7- Remarquable château de la vallée de Loire. — Dictateur russe.
8- Mit en vente. — Serviteurs.
9- Tout ce qui agit. — Ils habitaient la Sérique.
10- Conseillères secrètes mais écoutées.
11- Outil de la modiste. — Copia. — Pron. pers.
12- Dans la rose des vents. — Milieu favori ou naturel.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs SOP: 202

mots cachés

7 lettres cachées

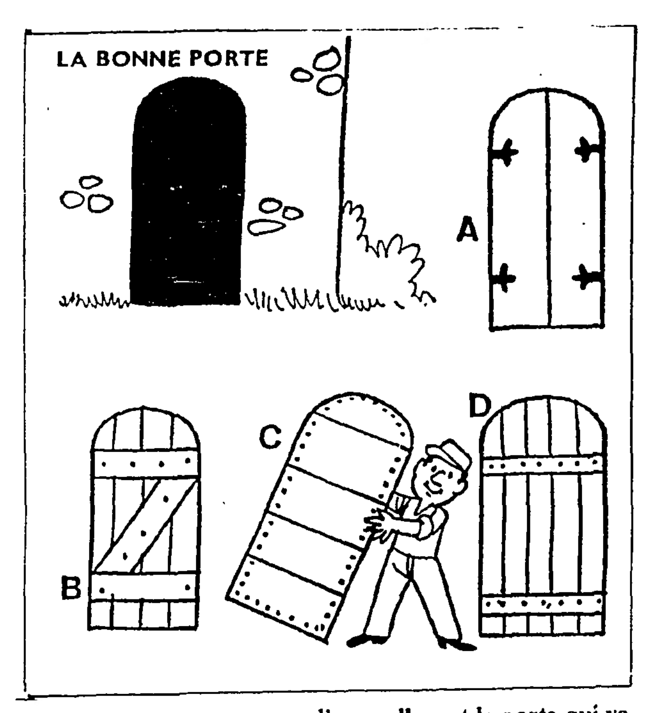
A	E	S	N	E	M	M	I	T	N	E	P	R	E	S
N	V	F	O	U	G	E	R	E	O	E	E	A	E	A
I	M	E	A	U	N	D	S	I	N	R	E	B	P	U
M	A	I	G	A	D	S	U	I	N	R	R	R	U	V
A	R	I	I	E	A	R	A	A	E	E	E	I	E	A
U	A	L	R	H	T	L	E	I	H	T	V	T	D	G
X	I	M	C	Á	P	A	V	P	T	C	E	E	P	E
E	S	O	P	A	F	I	T	U	A	N	L	R	D	E
U	E	U	R	A	R	A	H	I	D	I	I	O	G	G
Q	C	S	O	L	Y	O	S	U	O	M	S	N	I	A
I	R	T	I	B	M	S	E	N	I	N	I	S	I	C
T	E	I	E	M	M	R	S	T	M	S	S	N	E	E
O	T	Q	E	I	N	A	I	D	E	U	D	I	E	R
X	E	U	C	E	V	F	B	G	E	E	R	U	O	A
E	N	E	G	I	D	N	I	F	A	U	V	E	S	M

abrite
agir*
aide
air
animaux
aube
bambous
chasse
chaud
devenir
épaisse
étendue
exotique
fauves
feu
fougère
genre
herbes
homme
hutte
Inde
indigène
immense
liane
lions
loi
marais
marécage
mois
moustique
pays
plaine
primitif
proie
rivière
safari
sauvage
secret
serpent
singe
terre
torride
vécu
végétation
vue

Réponse: PALMIER



Quatre prénoms figurent ici. Les lettres de chacun de ces prénoms sont inscrites dans des cercles de même diamètres. A vous de les retrouver!

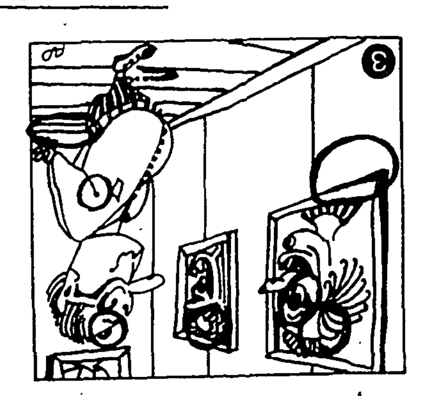


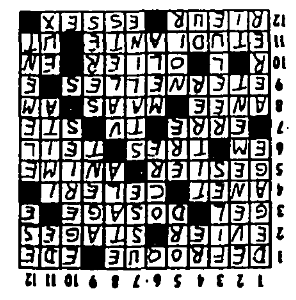
Sans mesurer, pouvez-vous dire quelle est la porte qui va juste à cette ouverture?

D'OU VIENT-IL ?



solutions





	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	F	R	O	Q	U	E	■	E	D	E
2	E	V	I	E	R	■	S	T	A	G	E	S
3	G	E	L	■	D	O	S	A	G	E	■	E
4	A	N	E	T	■	C	E	L	E	R	I	■
5	G	E	S	I	E	R	■	A	N	I	M	E
6	E	M	■	T	R	E	S	■	T	E	I	L
7	■	E	R	R	E	■	T	V	■	S	T	E
8	A	N	E	E	■	M	A	A	S	■	A	M
9	E	T	E	R	N	E	L	L	E	S	■	E
10	R	■	L	■	O	L	I	E	R	■	E	N
11	E	T	U	D	I	A	N	T	E	■	U	T
12	R	I	E	U	R	■	E	S	S	E	X	■

UN PROBLEME
Pour mettre dans le sceau très exactement quatre litres de vin il suffira de remplir à ras-bord, la bouteille de trois litres en se servant du tonnelet. (Qui comme nous le savons contient 5 litres) il restera donc, dans le tonnelet (5—3: 2) deux litres. Recommencez une autre fois cette opération, et il y aura quatre litres dans le sceau.

LA BONNE PORTE
B.

TOUS EN ROND
1: C.–2: A.– 3: B.

D'OU VIENT-IL ?
Suède - France - Japon - U.S.A. - Grande-Bretagne - Italie - U.R. S.S. en remarquant le collage des étiquettes.

Car show

...suite de la page 13

totypes de Cadillac.»

Cette année encore, comme depuis deux ou trois ans, les consommateurs s'attardaient longuement aux voitures japonaises. En temps de récession, il est important de prendre tout le temps qu'il faut avant de dépenser 15 ou 25 000 dollars. Il semble qu'encore une fois ce sont les Japonais qui en sortent gagnants car ce sont eux qui offrent le meilleur rapport qualité/prix. Les gens aiment la fiabilité des voitures importées; ce que les Américains essaient toujours d'atteindre.

Donc encore une fois le «Edmonton International Auto & Truck Show» aura réussi à faire rêver plusieurs milliers de consommateurs, question d'oublier leur vieux «bazou» qui les attendait à la porte.

Lettres

...suite de la page 5

Un Canadien français?!

M. le Rédacteur,

En ces temps troublants, bouleversants et émouvants où nous entendons et lisons beaucoup au sujet de choix, de lois, de droits et où le gouvernement nous renvoie, nous rudoie, nous déçoit et nous guerroie, il serait infiniment intéressant et rassurant si les lecteurs du Franco disaient aux francophones et aux francophiles: «Qu'est-ce qu'un Canadien français»?

R. Coulombe
Edmonton

Félicitations à J.H. Picard et Maurice-Lavallée

Monsieur,

L'article Remue-ménage à Maurice-Lavallée, du 14 février m'a beaucoup bouleversée.

Comme parent de trois élèves qui ont fréquenté l'école J.H. Picard et l'école Maurice-Lavallée pendant les derniers huit ans, je tiens à remercier et à féliciter la direction et les enseignants de ces deux écoles pour le bon travail fait auprès de nos enfants.

Certes, le climat politique n'a pas toujours été favorable, mais la direction et la qualité d'éducation ont toujours été transmises d'une façon professionnelle, y compris l'appui et l'aide supplémentaire donnés sans mesure.

Je souhaite à M. Rousseau bonne chance dans son nouveau mandat et j'espère qu'il rencontrera un esprit ouvert et positif de la part de tous ceux et celles avec qui il cheminera pour poursuivre avec succès l'oeuvre de l'école Maurice-Lavallée.

Sincèrement vôtre,
Lorraine Hébert
St-Albert

CRTC **Avis public** Canada

CRTC - Avis public 1992-16. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 6. CALGARY (Alb.). Demande (911622900) présentée par **ROGERS BROADCASTING LIMITED** en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CFAC Calgary qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: 3320, 17ième avenue sud-ouest, Calgary (Alb.) T3E 6X6. 7. CALGARY (Alb.). Demande (911702900) présentée par **REDMOND COMMUNICATION CALGARY LTD.** en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKRY-FM Calgary qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: 609, 14ième rue nord-ouest, #300, Calgary (Alb.) T2N 2A1. 8. CALGARY (Alb.). Demande (911691400) présentée par **CKIK-FM LIMITED** en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKIK-FM Calgary qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: 1107, 7ième avenue sud-ouest, Calgary (Alb.) T2P 1B2. 9. CALGARY ET BANFF (Alb.). Demande (911719300) présentée par **MOFFAT COMMUNICATIONS LIMITED,** 3e étage, Édifice CKY, Polo Park, Winnipeg (Man.) R3G 0L7, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHFM-FM Calgary, y compris sa station réémettrice CHFM-FM-1 Banff qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: Station radiophonique CHFM-FM, 804, 16ième avenue sud-ouest, Calgary (Alb.). 10. CALGARY ET BANFF (Alb.); INVERMERE (C.-B.) Demande (911690600) présentée par **CFCN COMMUNICATIONS LIMITED,** b.p. 7060, succ. E, Calgary (Alb.) T3C 3L9, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJAY-FM Calgary, y compris ses stations réémettrices CJAY-FM-1 Banff et CJAY-FM-3 Invermere qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: Broadcast House, 80 sud-ouest, Patina Rise, Calgary (Alb.) / Ford's TV and Stereo Ltd., #5 - 200, avenue Hawk, Banff (Alb.) / Selkirk TV, 1229 - 7ième avenue, Invermere (C.-B.). 15 EDMONTON (Alb.). Demande (911720100) présentée par **MOFFAT MH RADIO,** une société de personnes, 3e étage, Édifice CKY, Polo Park, Winnipeg (Man.) R3G 0L7, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CKNG-FM Edmonton qui expire le 31 août 1992. Le Conseil constate l'état d'infraction présumé de la titulaire au paragraphe 8(6) du Règlement de 1986 sur la radio concernant la soumission de rubans-témoins. Examen de la demande: Station radiophonique CKNG-FM, 5204, 84ième rue, Edmonton (AlB.). 16 EDMONTON (Alb.). Demande (911315000) présentée par **ABORIGINAL MULTI-MEDIA SOCIETY OF ALBERTA,** 15001 - 112ième avenue, Edmonton (Alb.) T5M 2V6, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du réseau de télédiffusion de langues crie et anglaise afin de distribuer des émissions aux résidants du nord de l'Alberta en utilisant le réseau de télévision de langue anglaise de la SRC. La présente licence expire le 30 juin 1992. Examen de la demande: The Native Perspective, 10106 - 102ième avenue, Lac La Biche (Alb.). 17 EDMONTON (Alb.). Demande (911637700) présentée par **ELECTROHOME LIMITED,** faisant affaires sous le nom et la raison sociale de Sunwapta Broadcasting, en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CJKE-FM Edmonton qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: 18520, chemin Stony Plain, Edmonton (Alb.) T5S 1A8. 18. EDMONTON (Alb.) Demande (911706000) présentée par **CISN RADIO LTD.** en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CISN-FM Edmonton qui expire le 31 août 1992. Examen de la demande: 10550, 102ième rue, Edmonton (Alb.) T5H 2T3. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: 800, rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **26 mars 1992.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.


Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

EDMONTON

Les sports du mardi: de 18h à 20h: badminton et de 20h à 22h: ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée, 8828 - 95 Rue. Info: ACFA régionale au 469-4401. (J.A.)

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, assemblée mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf. Émile Amyotte au 465-3325. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle régulière le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Jacques Baril au 426-0382. (J.A.)

Rencontres ENTRE FEMMES - Millwoods, le mercredi de 9h à 11h chez Manon (461-8222). Près de l'école Notre-Dame, le mercredi de 13h à 15h chez Sylvie (483-1124). Autres quartiers, adressez-vous à Christiane au 466-5012 (en soirée) pour vous inscrire. (J.A)

Paroisse Notre-Dame de Lorette, Lancaster Park, messe tous les samedis à 16h30. Info: 973-418 3 (J.A.)

Service Évangélique offert en français le dimanche de 9h30 à 10h30 à Capilano Christian Assembly, 4725 - 106 Avenue, Edmonton. Info: André ou Hélène au 484-6789 ou Alain ou Georgine au 457-2118 (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

L'École Enfantine accepte les inscriptions (enfants de 3 et 4 ans). Cours commençant au 1er septembre 1992. Deux programmes: français/accueil. Info: Sylvianne au 462-2529. (J.A.)

Le groupe l'Estime de soi, pour le 3e âge, rencontres tous les jeudis, de 13h30 à 15h30, suite 300, 9119 - 82 Avenue. Info: 428-2625 (27-3)

FORT McMURRAY

Tous les mercredis de 15h30 à 16h30, venez nous voir pour «piquer» une bonne jasette en français. C'est un rendez-vous au bureau de l'ACFA et c'est gratuit. Appelez-nous au 791-7700. (J-A)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoire de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: lundi de 18h30 à 21h30, mercredi de 10h à 15h et 18h à 21h30. Adresse: 10008 - 109e Rue, Edmonton. Info: Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

RIVIÈRE-LA-PAIX

TANGENT - Heures d'ouverture de la bibliothèque au Centre culturel: vendredi de 13h30 à 16h30. Pour info: Annie au 359-2126. (J.A.)

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

La pré-maternelle à Routhier, tous les lundis, de 12h30 à 15h20 et les mercredis de 8h45 à 11h30. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Dianne Gervais (animatrice) au 837-2713. (J.A.)

Club du Bon Temps, tous les samedis soir, venez jouer aux cartes, aux quilles, écouter de la musique, danser en dégustant un café et un lunch. Info: 837-2296 (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Départ pour Belgique - A vendre: 3 ensembles de chambres à coucher, 2 ensembles de salles à manger, 2 mobiliers de salons, tables, livres, sapins, téléviseur, vaisselle, vélo pour enfant, vison neuf jamais porté. Info: 482-2181 (20-3)

Sandrine Fagnou, Lanion, France, bilingue, âgée de 23 ans, recherche un emploi comme «nanny» pour environ six mois. Info: Céline au 436-6823 (20-3)

Le Franco 465-6581

Concert et soirée pour célébrer le 25e anniversaire de la chorale Les Chantamis, le 9 mai au Holiday Inn. Info: 479-0249 (13-3)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO**. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

R & S RUELLING LTD. EXERCANT SON ACTIVITÉ SOUS LE NOM DE ALERT AIRWAYS GROUP

AVIS DE DEMANDE DE SERVICE AÉRIEN

NO 920145 WR AU ROLE:
Dossier No M 4205/A167-3-1

R & S RUELLING LTD. exerçant son activité sous le nom de Alert Airways Group a présenté une demande à l'Office national des transports du Canada pour une licence afin d'exploiter un service entre points déterminés (classe 3) pour le transport de personnes et de marchandises afin de desservir les points Fort McMurray, Fort Chipewyan et Edmonton (Alberta) et Uranium City, Fond du Lac et Stony Rapids (Saskatchewan) au moyen d'aéronefs à voilure fixe des groupes A, B et C.

Toute collectivité, personne ou entité intéressées, peut faire une intervention contre cette demande suivant les modalités fixées dans les Règles générales de l'Office national des transports du Canada. L'intervention doit être déposée auprès du Secrétaire de l'Office au plus tard le 6 avril 1992. Une copie de l'intervention doit être déposée en même temps à la demanderesse et une preuve de la signification doit être envoyée à l'Office.

Le dépôt de l'intervention auprès du Secrétaire devra se faire en mains propres, par courrier recommandé ou par messager, à l'Office national des transports du Canada au 3ième étage, 350 Troisième Avenue nord, Saskatoon (Saskatchewan), S7K 6G7, ou par télécopieur (no 306-975-5206).

L'Office fournira sur demande les détails de la demande et les instructions pour le dépôt d'une intervention. Pour de plus amples renseignements, téléphonez à Kathy Smith au 306-975-5203.

CRTC **Avis public** Canada

CRTC - Avis public 1992-17. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 6. EDMONTON, ST-ALBERT, LANCASTER PARK, SHERWOOD PARK, ELLERSLIE, WOODBEND, WINTERBURN ET LA RÉGION AVOISINANTE (Alb.). Demande (910812700) présentée par **THE FIRST ALBERTA CAMPUS RADIO ASSOCIATION** en vue de modifier la licence de CJSR-FM Edmonton - en augmentant la puissance apparente rayonnée de 44 à 900 watts; et - en déplançant le site de l'émetteur à un site situé à 0,5 kilomètre au nord-est du site actuel. La requérante affirme que ces changements amélioreront le service aux auditeurs demeurant à l'extérieur de la région immédiate d'Edmonton. Examen de la demande: Pièce 224, Édifice Students's Union, Université de l'Alberta, Edmonton (Alb.) T6G 2J7. La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: 800 rue Burrard, Pièce 1380, Case postale 1300, Vancouver (C.-B.) V6Z 2G7. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le **27 mars 1992.** Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les Services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Vancouver (604) 666-2111.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Coupon d'abonnement au journal

LE FRANCO

8923-82e avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

TARIFS:
1 an: 19,26$
2ans: 34,24$
(TPS inclues)

Moi, je m'abonne!!
Nom_______________
Adresse_______________
____
Ville__________ Province__________
Code postal__________

Votre chèque ou manda-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

N.B. Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre ACFA régionale pour devenir membre.

CARTES D'AFFAIRES



Pour ne pas recevoir votre remboursement en retard...

Beaucoup de gens remplissent leur déclaration de revenus avec soin, mais négligent certains détails qui peuvent faire une grande différence. Leur adresse, par exemple. Lorsqu'une adresse est inexacte ou incomplète, le remboursement d'impôt risque malheureusement d'être retardé ou envoyé à la mauvaise adresse. Si vous prévoyez déménager, indiquez votre nouvelle adresse sur votre déclaration. Si vous ne la connaissez pas encore, appelez-nous dès que vous le saurez afin que nous puissions mettre votre dossier à jour.

Autre détail important : incluez dans votre déclaration tous les feuillets pour appuyer vos demandes de crédits ou de déductions. Votre remboursement pourrait être retardé si nous devons communiquer avec vous pour obtenir l'information manquante.

À compter de cette année, vous pouvez aussi choisir de faire déposer votre remboursement d'impôt directement dans votre compte au moyen de notre service du dépôt direct. Pour ce faire, utilisez la formule de demande du dépôt direct qui figure dans votre guide d'impôt.

On vous facilite les choses.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation | Canadä



Faites la midi-marche !
Sortez prendre une bouchée.
Sortez prendre une bouffée d'air frais.
La journée sera moins longue.



À vous de jouer.

Dans sa poursuite d'excellence, GM confirme notre qualité.



Le prix d'excellence GM : un geste qui témoigne de la qualité de la manutention et de l'expédition des voitures par CN Amérique du Nord.

La General Motors jouit d'une solide réputation auprès des gens qui comptent le plus pour elle : ses clients.

Et elle ne fait pas de compromis sur la qualité : témoins, ses fournisseurs, qui font partie intégrante de ses programmes de qualité et à qui s'adresse le *prix d'excellence GM*.

Première société ferroviaire nord-américaine à recevoir ce prix, CN Amérique du Nord doit cet honneur à sa performance, évaluée sous cinq aspects, pour lesquels seule la note d'excellence est acceptable.

D'abord connaître les besoins de la clientèle pour offrir un service de qualité.

Tout comme GM, CN Amérique du Nord croit qu'il faut connaître les besoins de la clientèle et y répondre adéquatement pour survivre dans un marché hautement concurrentiel.

Nous traitons l'expédition des voitures GM avec le plus grand soin... mais ce n'est pas tout. Nous offrons au constructeur d'autres services parfaitement adaptés à ses besoins. Ainsi, nos expéditions de pièces automobiles tiennent compte de ses échéanciers serrés. Et grâce à la coordination des services ferroviaires et maritimes au complexe Autoport à Halifax, nous livrons ses voitures directement aux concessionnaires de Terre-Neuve.

Ce prix d'excellence témoigne de la progression et de l'efficacité de notre processus de *«Qualité au travail»* en mettant en évidence ses résultats : l'excellence de nos services.

Pour les membres du personnel de CN Amérique du Nord, la *«Qualité au travail»* est un comportement quotidien dont ils sont extrêmement fiers et qu'ils ne cessent d'améliorer pour tous nos clients.



AMÉRIQUE DU NORD

Un continent à votre portée.

